

PROFIL STEPS RÉGIONAL AFRIQUE CENTRALE

2019

Transformation structurelle,
emploi, production
et société

STEPS



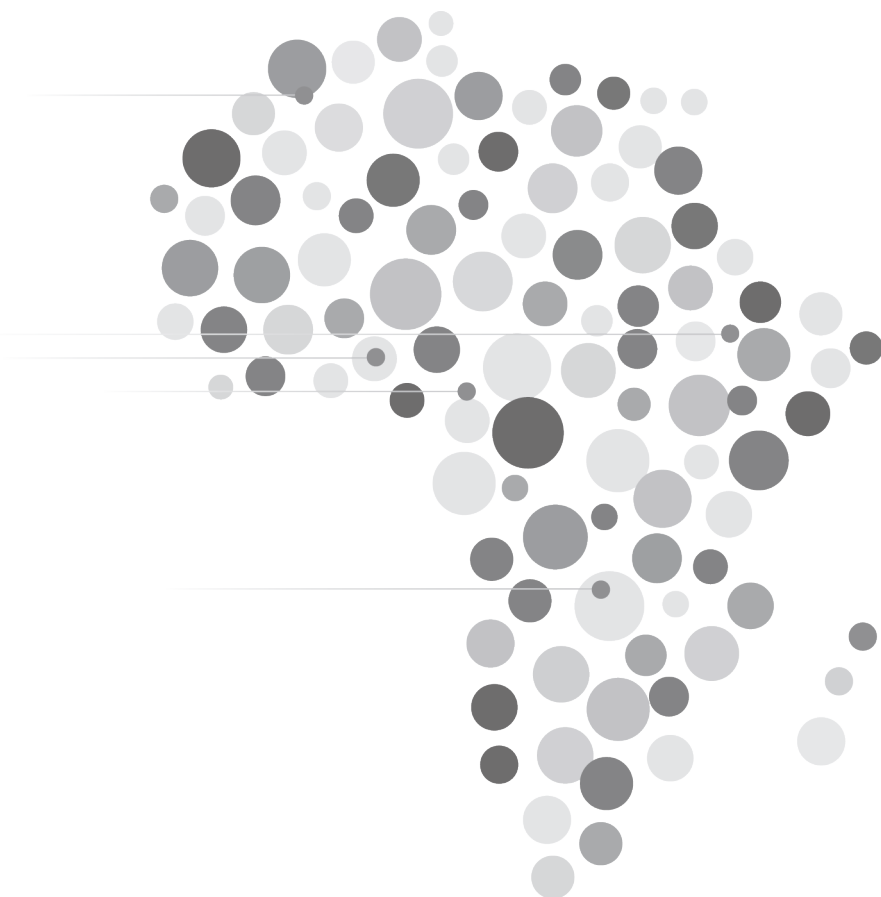
Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL STEPS RÉGIONAL AFRIQUE CENTRALE

2019

Transformation structurelle,
emploi, production
et société

STEPS



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Commandes

Pour commander des exemplaires du *Profil STEPS régional Afrique centrale*, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : eca-info@un.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2021 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : juin 2021

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Table des matières

| | |
|---|-------------|
| Définition de la transformation structurelle | iv |
| Remerciements | viii |
| 1. Vue d'ensemble | 1 |
| 2. Contexte | 5 |
| 3. Production | 11 |
| 3.1 Diversification | 11 |
| 3.2 Liens | 19 |
| 3.3 Technologie | 26 |
| 3.4 Résumé | 30 |
| 4. Emploi | 32 |
| 4.1 Productivité et mobilité sectorielle de la main d'œuvre | 32 |
| 4.2 Travail décent | 36 |
| 4.3 Développement du capital humain | 39 |
| 4.4 Résumé | 42 |
| 5. Société | 44 |
| 5.1 Démographie | 44 |
| 5.2 Santé | 47 |
| 5.3 Pauvreté et inégalités | 51 |
| 5.4 Résumé | 55 |
| 6. Messages clés | 56 |
| Bibliographie | 59 |

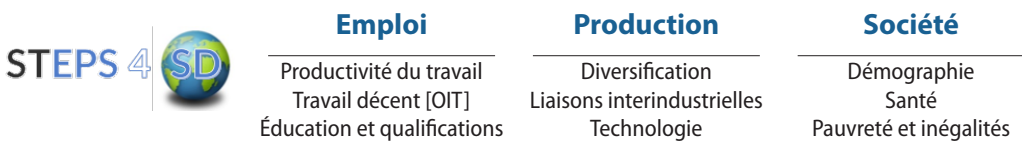
Définition de la transformation structurelle

La Commission économique pour l'Afrique entend par «transformation structurelle» l'ensemble des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales qui favorisent un développement équitable et durable*. Cette définition renvoie à trois questions clés :

- a) Qu'est-ce que la transformation structurelle ? Il s'agit d'un processus fondamental et multidimensionnel observé dans tous les pays ayant atteint des niveaux de développement élevés ;
- b) Comment y parvient-on ? Par une profonde transformation économique et sociale, notamment la diversification économique et la modernisation technologique, la création d'emplois décents et productifs et un développement social équitable ;
- c) En quoi est-elle importante ? Elle est cruciale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons.

L'objectif primordial, à savoir accélérer la transformation structurelle (ST, initiales de l'expression anglaise *structural transformation*), comporte trois dimensions intrinsèques à évaluer : l'emploi (E), la production (P) et la société (S). Ce concept renvoie directement à la nécessité de transformer fondamentalement les structures économiques et sociales, l'emploi jouant un rôle clef dans la création d'un lien bidirectionnel entre croissance économique (production) et développement social (société). Il est utile de garder à l'esprit l'objectif ultime du cadre analytique, qui est de parvenir à un développement équitable et durable grâce à une transformation structurelle accélérée. Par conséquent, le concept STEPS4SD (STEPS pour un développement durable) constitue le cadre de conception et de mise en œuvre des profils (voir figures I et II).

Figure I: STEPS pour un développement durable (STEPS4SD)



Dans chacune des trois dimensions considérées, il existe trois domaines de résultats qui sont essentiels à l'accélération de la transformation structurelle. En ce qui concerne la production,

* Les expressions « transformation structurelle » et « changement structurel » sont souvent utilisées indifféremment. Les définitions étroites sont axées sur la mesure des gains économiques accumulés par réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité aux secteurs à forte productivité, tandis que des définitions plus larges vont au-delà des changements dans les structures économiques, telles que la production et l'emploi, englobant les gains de productivité au sein des secteurs et l'évolution des autres aspects de la société. Aux fins du présent document, on évite d'utiliser l'expression « changement structurel », lui préférant une perspective plus large, telle que décrite dans le cadre STEPS.

l'accent est mis sur (l'appui à) la diversification, (le renforcement) des liaisons interindustrielles et (la modernisation) des technologies. En ce qui concerne l'emploi, l'accent est mis sur (l'accroissement de) la productivité du travail, (la promotion de) l'emploi décent et (l'amélioration de) l'éducation et des qualifications. S'agissant de la société, l'accent est mis sur (la gestion de) la démographie, (l'amélioration de) la santé et (la réduction de) la pauvreté et des inégalités. Pour chaque domaine de résultats, il existe un ensemble restreint d'indicateurs correspondants (voir figure II). Ceux-ci illustrent les résultats (produits) escomptés qui devraient accélérer la transformation structurelle. Ces indicateurs sont complétés par d'autres paramètres relatifs au domaine de résultats pertinent. Étant donné que la transformation structurelle est un processus graduel, les indicateurs sont suivis sur une longue période : de 20 à 25 ans, dans la mesure du possible. On trouvera ci-après une brève justification de chaque domaine de résultats.

Diversification

La diversification économique est une caractéristique fondamentale des pays qui ont atteint des niveaux de développement élevés. Les structures économiques fortement concentrées sapent la transformation structurelle en favorisant la recherche de rente (dans le secteur minier) et l'enfermement dans le piège des produits de base (agriculture). Elles sont aussi généralement associées à une grande vulnérabilité aux chocs des prix et de la demande. L'élargissement de la gamme des biens et services qui sont produits et exportés, en particulier vers les activités à plus forte valeur ajoutée, constitue donc un facteur important de la transformation structurelle.

Liaisons interindustrielles

Une plus grande intégration dans l'économie mondiale peut contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée et à la croissance de la productivité, en particulier dans le cadre de la participation aux chaînes de valeur mondiales. Une économie plus interconnectée, caractérisée par de plus fortes relations en amont et en aval dans tous les secteurs et entreprises, peut également aider à surmonter les principales contraintes structurelles, à préserver les gains économiques et à encourager l'innovation.

Technologie

Le progrès technologique est un catalyseur de la transformation structurelle. La création, l'adoption et l'amélioration de technologies contribuent à la croissance de la productivité et à la création de valeur ajoutée dans les procédés de production. Il peut être appuyé par le développement des capacités technologiques nationales et/ou par l'importation de technologies étrangères, notamment celles qui sont ancrées dans les investissements étrangers.

Productivité du travail

La productivité du travail est au cœur de la transformation structurelle. En fait, dans les ouvrages spécialisés, la transformation structurelle est souvent définie comme les gains économiques

accumulés par réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité à des secteurs à forte productivité, ce que l'on appelle également les effets transsectoriels, par opposition aux gains de productivité au sein d'un même secteur. Une dynamique de l'emploi positive est donc nécessaire pour produire ces avantages. La productivité du travail dépend non seulement des qualifications et de la santé du travailleur, mais aussi des technologies existantes et d'autres caractéristiques liées aux entreprises. Elle est donc au cœur du présent cadre. Fait crucial, les améliorations de la productivité du travail sont nécessaires à la croissance de l'économie (et du revenu des ménages) et, partant, contribuent à élever le niveau de vie.

Travail décent

Le travail décent implique des emplois dont les niveaux de rémunération, de sécurité et de sûreté sont raisonnables. La précarité des conditions de travail - notamment la faiblesse des salaires et l'insécurité de l'emploi - est un obstacle majeur à l'élévation des niveaux de vie et sape souvent la productivité du travail. La création de possibilités de travail décent est essentielle pour susciter une transformation structurelle positive, étant donné que les structures économiques et sociales sont susceptibles de subir des mutations qui ne favorisent pas toujours un développement durable.

Éducation et qualifications

Une main-d'œuvre bien formée et compétente est indispensable pour accélérer la transformation structurelle. Les systèmes d'éducation de types scolaire et non scolaire offrent toute une gamme de compétences pour le travail et la vie. En particulier, l'amélioration des niveaux de qualification facilite le redéploiement de la main-d'œuvre vers des secteurs à forte productivité. L'amélioration des compétences professionnelles fondées sur la demande est essentielle pour combler les lacunes en la matière et remédier à l'inadéquation de l'offre et de la demande de qualifications.

Démographie

L'évolution démographique peut stimuler la transformation structurelle par l'incidence considérable qu'elle a sur l'économie et la société. Par exemple, l'évolution de la structure par âge de la population peut générer d'importants dividendes démographiques en allégeant le fardeau économique qui pèse sur la population en âge de travailler. L'urbanisation et les migrations peuvent aussi produire des avantages économiques importants, mais elles peuvent aussi entraîner des coûts importants si elles ne sont pas bien gérées.

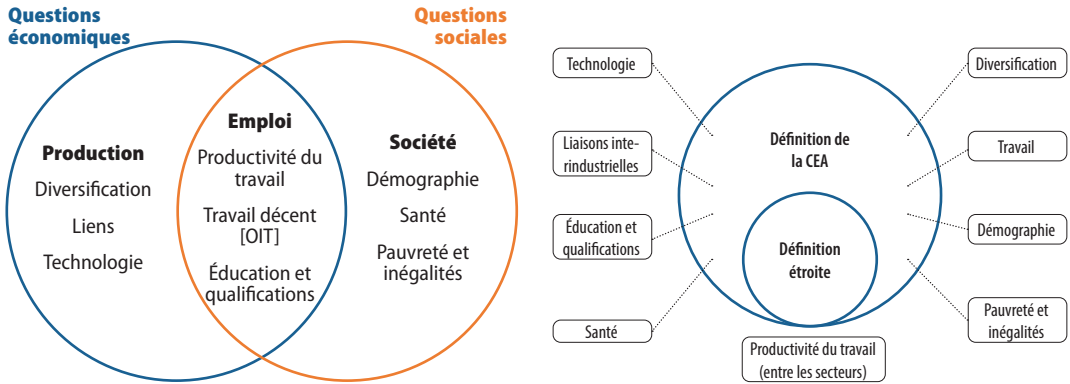
Santé

Une main-d'œuvre en bonne santé est essentielle pour développer le capital humain et renforcer la transformation structurelle. Une forte prévalence des maladies et d'autres affections nuit à l'activité économique et à la productivité du travail, en particulier par son incidence sur le bien-être physique et affectif.

Pauvreté et inégalités

La pauvreté compromet souvent l'accès à des aliments nutritifs, à des soins de santé, à l'éducation et à l'emploi, ce qui, à son tour, aboutit à la malnutrition, à une morbidité élevée, à un manque de qualifications et au sous-emploi. En outre, les inégalités contribuent à l'instabilité économique, sociale et politique, ce qui entrave la croissance économique. La pauvreté et les inégalités peuvent donc empêcher les citoyens de contribuer pleinement à la transformation des structures économiques et sociales.

Figure II: Questions économiques et sociales liées à la transformation structurelle



Considérations et implications s'agissant des données

Lors de la compilation des données pour les profils, la préférence a été donnée aux sources nationales officielles, telles que les bureaux nationaux de statistiques, les banques centrales et les ministères. Il convient toutefois de noter que les données recueillies auprès de sources nationales peuvent ne pas être comparables d'un pays à l'autre en raison de l'utilisation d'une terminologie, de méthodes et de systèmes de classification différents. Des sources internationales ont donc été utilisées chaque fois que des données nationales n'étaient pas disponibles ou qu'il était nécessaire de contextualiser l'analyse avec des comparaisons entre pays. L'utilisation de données harmonisées provenant de sources internationales, telles que celles produites par de nombreux organismes des Nations Unies, est essentielle pour permettre des comparaisons cohérentes entre les pays. Chaque fois que cela était possible et pertinent, les données ont été ventilées par âge, par sexe et par lieu de résidence. Étant donné que la transformation structurelle est un processus graduel, l'analyse suit les changements sur une période relativement longue, généralement en comparant les valeurs ou moyennes pour les périodes 1990-1999 et 2000-2009 avec celles de 2010 et au-delà.

Remerciements

L'objectif principal des profils de pays établis sous l'angle de la transformation structurelle, de l'emploi, de la production et de la société est de produire des analyses de données spécifiques à chaque pays et des recommandations politiques pour une transformation structurelle qui favorisera le développement durable. Ils sont produits par les bureaux sous-régionaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), avec la contribution du Centre africain pour la statistique, de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce, de la Division des politiques de développement social et de la Division des initiatives spéciales.

Le profil STEPS de l'Afrique centrale a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de M. Antonio Pedro, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale et la supervision directe de Mme Mama Keita, Cheffe de la Section des politiques de diversification économique et des réformes. Le coordonnateur principal de l'élaboration du document est M. Issoufou Seidou Sanda. Les fonctionnaires de la CEA suivants ont contribué à la rédaction des différentes parties : Issoufou Seidou Sanda, Julian Slotman, Mama Keita, Mamadou Malick Bal, Simon Yannick Fouda et Michel Fogang.

Les experts ayant pris part à la trente-cinquième session du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et d'experts d'Afrique centrale (CIE), à Malabo (Guinée Equatoriale) du 23 au 27 septembre 2019, ont examiné le profil STEPS de l'Afrique centrale, fait des observations et formulé des recommandations dans le sens de l'enrichissement du document.

Le Pr. François Nkoa, enseignant en économie à l'Université de Yaoundé II (Cameroun), a servi d'évaluateur externe au document. Il l'a revu et fourni des informations et pistes de corrections précieuses, qui ont permis de l'enrichir et de l'améliorer. M. Paul Aimé Ekoumbamaka, doctorant en Lettres et Arts de l'Université de Lyon II (France) a procédé à la relecture du document. Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA pour l'édition, la conception graphique et l'impression du présent profil STEPS de l'Afrique centrale.

1



Vue d'ensemble

En dépit de la richesse en ressources naturelles de l'Afrique centrale¹ qui a permis à plusieurs de ses pays d'atteindre des niveaux élevés de produit intérieur brut (PIB) par habitant, cette sous-région du continent ne semble pas être, pour le moment, sur la voie d'une transformation structurelle vertueuse de ses économies. Deux pays - le Gabon et la Guinée équatoriale - ont des niveaux de revenus qui les placent parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure selon le classement le plus récent de la Banque mondiale² et quatre - l'Angola, le Cameroun, la République du Congo et Sao-Tomé et principe - figurent parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les cinq autres pays, à savoir le Burundi, la République centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et le Tchad, sont classés parmi les pays à faible revenu. De surcroît, la position stratégique de la région au coeur de l'Afrique et la diversité de ses ressources naturelles en font potentiellement une zone privilégiée d'échanges commerciaux avec les autres sous-régions du continent. Malheureusement, les économies des pays d'Afrique centrale ne se sont pas diversifiées de façon marquante ces dernières décennies et les niveaux de leurs indicateurs sociaux restent semblables à ceux des pays les plus pauvres du continent.

A ce jour, malgré, d'une part, l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre, sous l'égide des institutions de Bretton Woods, de différents plans et programmes, d'autre part, l'énorme potentiel agricole, hydraulique et forestier de l'Afrique centrale, la situation économique de la sous-région reste fragile, marquée par une forte dépendance vis-à-vis de quelques produits primaires peu ou pas transformés et très vulnérable aux chocs de la demande internationale (Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2012). Ce paradoxe de la pauvreté de fait, dans un contexte de grande richesse potentielle, interpelle les autorités des pays de la zone afin qu'elles mettent en œuvre les réformes économiques nécessaires pour que la sous-région profite pleinement de son potentiel économique. Cette démarche suppose, entre autres, de mettre en œuvre des politiques visant : i) la diversification des économies pour réduire la forte dépendance vis-à-vis de la production et de l'exportation d'un nombre très limité de produits

1 L'Afrique centrale correspond ici aux 11 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, la Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

2 <https://blogs.worldbank.org/opendata/new-country-classifications-income-level-2019-2020>.

primaires ; ii) l'accélération de l'intégration régionale ; iii) l'amélioration de la gouvernance et iv) l'augmentation de l'investissement dans les infrastructures.

Production. Les variations dans le temps de la structure de la valeur ajoutée dans les pays d'Afrique centrale ne font pas ressortir une dynamique de diversification et de transformation structurelle. La tendance la plus marquée est la réduction générale de la contribution de l'agriculture au PIB. Le poids des industries extractives dans le PIB a tendance à s'accroître dans les pays qui sont déjà fortement dépendants du pétrole et des ressources minières comme le Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, et le Cameroun dans une moindre mesure. Quant aux pays qui ont un secteur manufacturier relativement important comme le Burundi, le Cameroun et la RDC, ils ont vu la contribution des industries extractives au PIB se réduire. Cette baisse est cohérente avec la tendance à la désindustrialisation prématurée observée dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne (Rodrick, 2016, Cadot et al, 2016). En effet, nombre d'entreprises manufacturières contrôlées par les Etats ont été privatisées dans le cadre des programmes d'ajustement structurels des années 80 à 90, ce qui a conduit à leur disparition progressive (Cogneau, 1994). Les variations de la part des industries manufacturières dans le PIB sont surtout tributaires des découvertes et des mises en exploitation de gisements pétroliers. Les changements de la structure de la valeur ajoutée dans la sous-région rappellent le nouveau modèle de transformation structurelle observé en Afrique, qui est tiré davantage par les services en lien avec les technologies de l'information et des communications (TIC), le tourisme et le transport que par les industries manufacturières (Page, 2018). On n'observe cependant pas de tendance franche à la croissance des dites branches d'activité en Afrique centrale.

Les économies des pays de la sous-région sont aujourd'hui pour la plupart dominées par l'exportation des matières premières, avec une forte proportion de biens de consommation finale dans les importations (CEA, 2018, Observatoire de la complexité économique (OEC), 2019). Elles sont donc très peu intégrées aux chaînes de valeur mondiales (Banque africaine de développement (BAD), 2018). L'Afrique centrale a encore beaucoup de chemin à parcourir en ce qui concerne l'intégration régionale, même si des avancées significatives ont été observées ces dernières années (CEA, 2016). Elle reste en effet l'une des régions les moins intégrées sur le continent africain. Au-delà des questions institutionnelles, les obstacles à l'intégration dans la sous-région sont liés aux barrières tarifaires et non tarifaires et à un grand déficit en infrastructures (BAD, 2018). Pour pouvoir espérer une croissance soutenue sur une longue période, l'Afrique centrale doit mettre en œuvre des réformes économiques qui rendraient son économie beaucoup plus compétitive et plus attractive pour les investisseurs. Ces réformes devraient aussi lui permettre de mieux tirer profit de ses immenses ressources naturelles (selon des plans de développements qui respecteraient l'équilibre de ses ressources).

Emploi. Les mouvements intersectoriels de la main d'œuvre n'ont pas beaucoup contribué à la croissance de la productivité du travail en Afrique centrale ces vingt dernières années. Le constat sur la période 1995-2016 est que dans nombre de pays de la sous-région, ils ont

entraîné des pertes de productivité tandis que les mouvements intra sectoriels ont donné lieu à des gains de productivité. Sur la période 2005-2016, ces deux types de déplacements de la main d'œuvre (inter et intra sectoriel) ont provoqué des pertes de productivités dans de nombreux pays. La dynamique des déplacements de la main d'œuvre est en phase avec les changements observés au niveau de la structure de la production des différents pays. En effet, on observe dans plusieurs pays que la main d'œuvre se déplace de l'agriculture vers le secteur des services à faible productivité et non vers celui de l'industrie manufacturière comme dans les pays qui ont, historiquement, réussi leur processus de transformation structurelle et d'industrialisation. Les gains de productivité enregistrés, au niveau agrégé, du fait de ces déplacements intersectoriels de la main d'œuvre, restent assez faibles.

Pour ce qui est de la structure de l'emploi, on constate une prédominance des travailleurs pour compte propre, phénomène qui traduit une forte place du secteur informel dans les économies de l'Afrique centrale. Les niveaux de chômage et du sous-emploi des jeunes sont en outre très élevés et sont la manifestation de l'existence d'une « croissance sans emploi », qui est par ailleurs observée de façon générale en Afrique sub-saharienne sur la période. En ce qui concerne l'éducation, des progrès significatifs ont été faits en matière d'alphabétisation des jeunes, mais la déperdition scolaire reste importante et la durée moyenne de la scolarisation ne permet pas aux différentes économies de se doter d'une masse critique de capital humain, en quantité et en qualité suffisantes, pour mettre en œuvre des programmes ambitieux de développement. Les gouvernements des pays d'Afrique centrale doivent faire de la lutte contre le chômage une priorité majeure de leur développement économique. En effet, avec une population active majoritairement jeune et représentant près de deux tiers de la population totale, l'accès à des emplois décentés est un défi pour la transformation économique et la stabilité à long terme de la région. Un renforcement de l'intégration régionale serait aussi bénéfique pour la contribution de l'emploi et la stimulation de la croissance en Afrique centrale. Des études récentes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)³ ont en effet montré que les migrations interafricaines ont une incidence positive sur la croissance du PIB. Le climat des affaires pèse aussi lourdement sur la capacité des jeunes entrepreneurs à créer et à faire prospérer de nouvelles entreprises. La mortalité des petites et moyennes entreprises (PME) en Afrique centrale est davantage liée au climat des affaires qu'à un manque d'esprit entrepreneurial.

Société. Les changements structurels n'ayant pas entraîné de gains de productivité substantiels, le revenu moyen des travailleurs n'a pas augmenté de façon significative, d'où des niveaux d'indicateurs sociaux ne reflétant pas le niveau de revenu par habitant de la plupart des économies d'Afrique centrale. L'absence de diversification des économies rend en outre la croissance de la sous-région non inclusive (CEA, 2015). Par conséquent, malgré une amélioration des principaux indicateurs sociaux, les progrès réalisés dans les

3 CNUCED (2018), Rapport 2018 sur le développement économique en Afrique. https://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2018_fr.pdf.

années 2000 n'ont pas été assez rapides pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Les inégalités de revenus restent aussi très importantes et interpellent les autorités des différents pays sur l'efficacité des politiques et des systèmes de redistribution des richesses. Les conditions de vie de la plupart des populations urbaines d'Afrique centrale se sont améliorées depuis les années 90, la part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ayant diminué de 22 %. La question de la gestion de l'urbanisation doit cependant rester au centre des politiques de développement des pays de la sous-région (CEA, 2015). En effet, la population urbaine est en croissance rapide en Afrique. Cette urbanisation rapide, qui s'accompagne d'une demande considérable d'emplois, de services et d'infrastructures, offre également l'opportunité de créer des centres urbains dynamiques susceptibles d'être des moteurs de croissance économique (CEA, 2017). Par ailleurs, les chaînes de valeur industrielles ont une dimension géographique importante, la distance représentant souvent un coût dans la chaîne de production. La concentration d'industries représentant des savoirs technologiques similaires ou complémentaires permet aussi une densification de l'espace produit. Il est donc important de planifier l'urbanisation de façon à rendre les villes fonctionnelles et interconnectées pour soutenir des secteurs industriels spécifiques. Les politiques de gestion de l'espace et de développement urbain doivent donc s'appuyer sur des plans d'industrialisation pour que les villes soient davantage des centres de productivité que des nids de pauvreté et d'insécurité (CEA, 2017). Il faudra en particulier tenir compte de la connectivité que requiert l'urbanisation rapide dans les politiques de développement des infrastructures, surtout des infrastructures routières. De plus, pour avoir les ressources humaines nécessaires à une émergence économique fondée sur une gamme diversifiée de produits, les pays d'Afrique centrale devront faire plus d'efforts en faveur de l'amélioration de la santé.

2



Contexte

La sous-région Afrique centrale⁴ regroupe les onze pays suivants : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. Sa population totale était estimée à 187 millions d'habitants en 2017 (Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (IDM), 2019), soit un peu moins de la population du Nigéria. Elle est inégalement répartie sur une superficie totale de 6,7 millions de km². La République démocratique du Congo (RDC) concentre à elle seule près de la moitié de la population de la sous-région (44 %), suivie par l'Angola (16 %) et le Cameroun (13 %). Ces trois pays représentaient plus des trois quarts du PIB nominal de la région en 2017, soit respectivement 48 % pour l'Angola, 15 % pour la RDC et 14 % pour le Cameroun (Banque mondiale, IDM, 2019). La position stratégique de la sous-région au centre de l'Afrique, de même que l'abondance et la diversité de ses ressources naturelles, en font potentiellement une zone privilégiée d'échanges commerciaux avec toutes les autres sous-régions du continent.

L'Afrique centrale est dotée d'immenses ressources naturelles, notamment d'hydrocarbures (pétroles et gaz) et de mines (diamant, cuivre, fer, manganèse, cobalt, etc.) qui en font l'une des sous-régions les plus riches du continent du point de vue du capital naturel. Ces ressources constituent, à priori, des bases solides pour la transformation structurelle de ses économies. Les réserves pétrolières prouvées de la région sont estimées à 31,3 milliards de barils, soit 28 % des réserves totales du continent⁵. La région a en outre un important potentiel agricole, forestier et hydraulique. Le bassin du Congo, dont la superficie est estimée à 227 millions d'hectares, abrite la seconde réserve forestière et hydraulique mondiale et constitue, de ce fait, un des poumons de la planète. L'écosystème y est très riche et comprend environ 26 355 m³ d'eau par habitant et par an, 27 millions d'hectares de terres arables, 135 millions d'hectares de pâturages et quatre zones écologiques favorables au développement de l'agriculture et d'activités pastorales. La sous-région est dotée aussi du plus grand potentiel hydroélectrique du continent (60 %), ainsi que de vastes réserves de bioénergie (biomasse,

⁴ La sous-région Afrique centrale doit être entendue ici comme l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

⁵ Information collectée le 23 mai 2019 sur le site de la CEEAC : <http://www.ceeac-eccas.org/index.php/pt/a-propos-de-la-ceeac>.

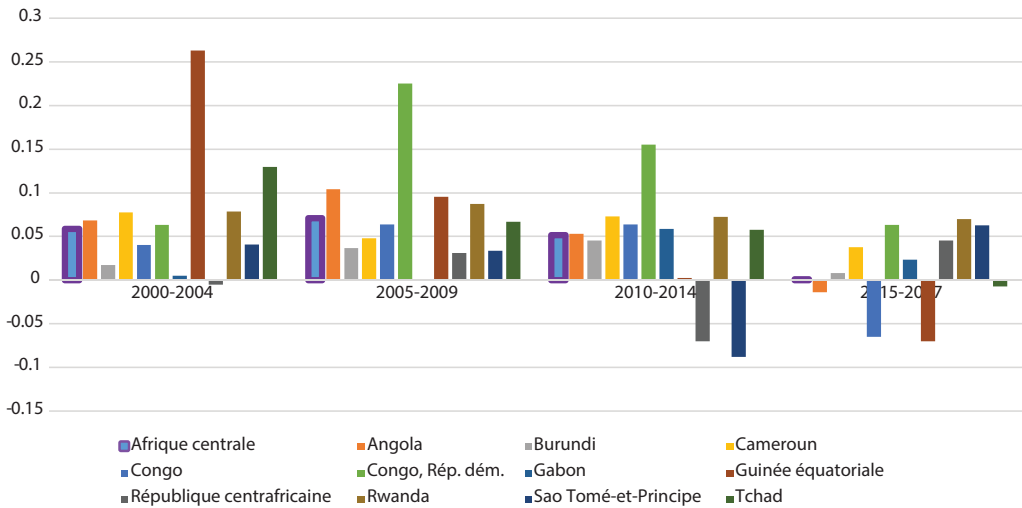
biogaz, biocarburant, etc.) (BAD, 2011). Avec un potentiel de 100 000 MW, la République démocratique du Congo possède les ressources hydroélectriques techniquement réalisables les plus élevées d'Afrique. Elle offre également des opportunités de réalisation de projets de transport et d'énergie, d'une capacité hydroélectrique d'environ 17 % du potentiel mondial, ainsi qu'un vaste réseau hydrographique de 12 000 km de voies navigables (BAD, 2019).

La croissance du PIB de l'Afrique centrale a été relativement dynamique (ou élevée) ces deux dernières décennies. Elle était en moyenne de 6,5 % par an entre 2000 et 2009, bien au-dessus de la moyenne africaine (3,0 %). Cette performance est d'autant plus remarquable que l'Afrique a réalisé le deuxième taux de croissance le plus élevé de toutes les régions du monde après l'Asie du Sud-Est. Si ces résultats ont pu être obtenus grâce à l'amélioration de la gestion macroéconomique, ils sont aussi imputables à la hausse des prix mondiaux des matières premières, conjuguée à de nouvelles découvertes de réserves de pétrole. En effet, la croissance de la sous-région a été tirée par celle des pays pétroliers tels que le Tchad et la Guinée équatoriale qui ont, par exemple, enregistré les taux de croissance les plus élevés respectivement de 12,9 % et 26,3 % au cours de la période 2000-2004 (graphique 2.1). Les revenus importants tirés des ressources naturelles ont permis à la plupart des pays de la sous-région de financer d'ambitieux programmes d'investissements publics pour rattraper les retards accumulés sur le plan des infrastructures.

La croissance sous-régionale, toujours tirée par le dynamisme du secteur pétrolier, a continué de progresser sur la période 2010-2014 et est passée à 5,2 %, quoiqu'en léger retrait par rapport à la période précédente. Elle a cependant chuté à 0,1 % sur la période 2015-2019. En effet, les économies d'Afrique centrale ont subi les contrecoups de la chute des cours des principaux produits de base, dont le pétrole, amorcée à la fin de l'année 2014. Le ralentissement de la croissance dans le reste du monde, notamment en Chine, s'est traduit par une réduction de la demande de nombreux produits d'exportation d'Afrique centrale, favorisant ainsi un ralentissement de l'activité économique. Dès lors, les déficits courants et budgétaires qui en ont résulté ont freiné les investissements publics et privés, indispensables pour soutenir la croissance économique. Le Rwanda est le seul pays d'Afrique centrale dont la croissance du PIB est restée constamment élevée durant plus d'une décennie sans dépendre du boom des ressources naturelles. La croissance de l'économie rwandaise s'explique principalement par le dynamisme du secteur des services porté par les technologies de l'information et des communications (CEA, 2016). Le Cameroun, qui est l'une des économies les plus diversifiées de la sous-région, s'est montré plus résilient face à la chute des prix des produits de base et a pu maintenir un taux de croissance de 4,4 % sur la période 2015-2019.

La vulnérabilité permanente aux chocs externes figure parmi les nombreux défis auxquels font face les économies de l'Afrique centrale. La chute récente du cours des matières premières sur les marchés internationaux offre une illustration parfaite du degré d'exposition des économies de la sous-région aux chocs externes et démontre la nécessité pour les pays de la sous-région de repenser leurs stratégies de développement à moyen et à long termes, l'objectif étant de

Graphique 2.1 : Taux de croissance moyens comparés des pays d'Afrique centrale sur les périodes 2000-2004, 2005-2009, 2010-2014 et 2015-2019



Source : Division Statistique des Nations Unies (UNData) et calculs des auteurs

faire en sorte que leurs performances macroéconomiques soient plus durables et inclusives. Pour y parvenir, les pays de la sous-région, dans leur ensemble, se sont dotés depuis plusieurs années d'instruments de planification stratégique du développement à long terme avec pour ambition de conduire leurs pays respectifs vers l'émergence en se focalisant davantage sur le renforcement des capacités de production. Ces instruments ont été revisités dans certains pays pour tenir compte des changements intervenus au niveau international avec l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Le tableau 2.1 ci-après présente les instruments de planification stratégique du développement des pays d'Afrique centrale.

Malgré les avantages comparatifs liés aux importantes ressources naturelles dont elle dispose, l'Afrique centrale n'est pas une destination privilégiée pour les investisseurs internationaux. La médiocrité du climat des affaires est mise en avant dans le classement de l'enquête *Doing Business* de la Banque mondiale pour expliquer cette situation (tableau 2.2). A titre d'illustration, pour l'année 2019, ce classement révèle que de nombreux pays de la sous-région continuent d'afficher une performance médiocre par rapport à leurs pairs sur le continent. C'est le cas de la République démocratique du Congo (184^{ème} sur 190), de la République centrafricaine (183^{ème} sur 190), du Tchad (181^{ème} sur 190), de la République du Congo (180^{ème} sur 190), et de la Guinée équatoriale (177^{ème} sur 190). Seule le Rwanda a continué d'afficher une bonne performance relative dans ce classement grâce à des réformes ciblées. Il occupait ainsi en 2019 la deuxième position en Afrique pour le critère de la « facilité à faire les affaires », soit une progression de 15 places par rapport à l'édition 2017 du Rapport *Doing Business*. Les résultats directs des cinq réformes mises en œuvre pour améliorer la « facilité de faire les affaires », surtout pour les petites et moyennes entreprises figurent parmi les facteurs

Tableau 2.1 : Visions stratégiques de long terme des pays d'Afrique centrale

| Pays | Instruments de planification |
|----------------------------------|---|
| Angola | Vision 2025 |
| Burundi | Vision 2025 |
| Cameroun | Vision 2035 |
| Congo | Absence de vision de long terme pour le moment |
| Gabon | Plan stratégique pour le Gabon émergent 2025 |
| Guinée équatoriale | Plan national de développement 2020-2035 |
| République centrafricaine | Plan national de relèvement et de consolidation de la paix* |
| République démocratique du Congo | Vision 2050 |
| Rwanda | Vision 2050 |
| Sao Tomé-et-Principe | Vision 2030 |
| Tchad | Vision 2030 |

Source : Information compilée par les auteurs à partir de divers documents nationaux.

* Le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix couvre les cinq premières années de la période post-électorale 2017-2021 en RCA. Il ne s'agit pas d'un plan développement à long terme.

clés d'une telle performance. L'efficacité des politiques conçues pour réduire les faiblesses inhérentes au climat des affaires est fondamentale pour stimuler la croissance du secteur privé et partant, la diversification économique et l'industrialisation. Il est à noter que des efforts sont en cours dans certains pays notamment au Cameroun et en Guinée équatoriale pour améliorer la situation (CEA, 2018, 2019).

La durabilité environnementale est essentielle pour soutenir la croissance économique et accompagner le processus de transformation structurelle. À ce titre, la CEEAC enregistre certaines avancées en matière de gestion des ressources en eau, notamment à travers le Plan d'action régional de gestion intégrée des ressources en eau de l'Afrique centrale. Afin de préserver les écosystèmes et la biodiversité, le Système de l'économie verte en Afrique centrale a été mis en place. Il comprend des programmes sectoriels dans les domaines suivants : hydroélectricité, économie solaire, gestion des forêts, agro-industrie, économie du bois, écotourisme et économie des aires protégées. En ce qui concerne la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, la CEEAC s'est dotée d'une stratégie régionale de prévention des risques, de gestion des catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques. Malgré sa position contiguë à toutes les autres sous-régions du continent, la diversité de ses ressources naturelles et en particulier, la perspective de l'établissement effectif d'une zone de libre-échange, la CEEAC obtient un score inférieur à la moyenne des communautés économiques régionales (CER) en matière d'intégration régionale (CEA, 2016).

L'Afrique centrale affiche un retard en matière d'intégration régionale par rapport aux autres régions du continent. En 2016, le commerce intrarégional en Afrique centrale, estimé à 1,5 % du commerce total, était très inférieur à la moyenne de l'ensemble de l'Afrique estimée à

Tableau 2.2 : Indicateurs de Doing Business de la Banque mondiale (2019)

| Pays | Classement pour la facilité de faire les affaires | Exécution des contrats | Obtention de prêts | Raccordement à l'électricité | Paiement des taxes et impôts | Protection des investisseurs minoritaires | Transfert de propriété | Règlement de l'insolvabilité | Création d'entreprise | Commerce transfrontalier | Obtention d'un permis de construire |
|---------------------------|---|------------------------|--------------------|------------------------------|------------------------------|---|------------------------|------------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| Angola | 173 | 186 | 184 | 152 | 104 | 89 | 170 | 168 | 139 | 174 | 87 |
| Burundi | 168 | 158 | 178 | 183 | 138 | 132 | 97 | 147 | 17 | 169 | 162 |
| Cameroun | 166 | 166 | 73 | 129 | 182 | 140 | 176 | 127 | 92 | 186 | 132 |
| Gabon | 169 | 180 | 124 | 161 | 183 | 161 | 178 | 129 | 124 | 170 | 144 |
| Guinée Équatoriale | 177 | 101 | 124 | 150 | 179 | 149 | 164 | 168 | 184 | 175 | 163 |
| République Centrafricaine | 183 | 183 | 144 | 184 | 187 | 149 | 172 | 154 | 181 | 163 | 181 |
| Rép. Congo | 180 | 155 | 134 | 182 | 185 | 149 | 177 | 122 | 179 | 184 | 127 |
| Rép. Dém. Congo | 184 | 178 | 144 | 174 | 180 | 165 | 156 | 168 | 62 | 188 | 165 |
| Rwanda | 29 | 78 | 3 | 68 | 35 | 14 | 2 | 58 | 51 | 88 | 106 |
| São Tomé et Príncipe | 170 | 185 | 161 | 125 | 135 | 188 | 173 | 168 | 148 | 122 | 111 |
| Tchad | 181 | 153 | 144 | 177 | 188 | 161 | 134 | 154 | 186 | 172 | 153 |

Codes couleurs : Les scores des pays ont été comparés à la moyenne non pondérée des scores de tous les pays classés en 2019.

Les couleurs correspondent à la distance par rapport à la moyenne, exprimée en écart-types.

| | |
|--|--|
| | Très au-dessus de la moyenne : \geq Moyenne + 2 x écart-type |
| | Au-dessus de la moyenne : \geq Moyenne + écart type et $<$ Moyenne + 2 x écart-type |
| | Dans la moyenne : \geq Moyenne - écart type et $<$ moyenne + écart type |
| | Au-dessous de la moyenne : \geq Moyenne - 2 x écart-type et $<$ moyenne - écart-type |
| | Très au-dessous de la moyenne : $<$ Moyenne - 2 x écart-type |

Source : Banque mondiale (2019).

10 %, ainsi qu'à celles de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Nord estimées respectivement à 16 %, 15 %, 11 % et 5,9 % (BAD, 2019). Cette contre-performance est imputable aux retards pris dans la mise en place d'une véritable zone de libre-échange dans la sous-région. En effet, après sa création en 2004, la zone de libre-échange de la CEEAC n'est toujours pas opérationnelle en raison de la persistance des obstacles bureaucratiques. L'Afrique centrale est la région qui affiche le moins d'avancées en matière de libre circulation des personnes. Les États membres de la CEEAC, après avoir ratifié le protocole sur la libre circulation des personnes, n'ont pas encore réussi à le matérialiser par la mise en place d'un passeport communautaire CEEAC. Toutefois, le Sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CEMAC du 31 octobre 2017 a décidé de la libre circulation des personnes et des biens au sein de la zone.

Une intégration régionale renforcée augmenterait les échanges et les investissements, stimulerait le développement des marchés nationaux, atténuerait les carences institutionnelles et infrastructurelles et conduirait à une transformation structurelle des économies à même d'induire un développement durable et inclusif qui réduirait la vulnérabilité économique dans la région. Afin de transformer les économies par l'intégration régionale, l'Afrique centrale doit développer son capital humain, créer des infrastructures à caractère régional, améliorer son potentiel commercial, promouvoir un climat d'investissement propice au développement du secteur privé et mettre en place un marché commun⁶.

6 BAD 2019 : Perspectives économiques en Afrique centrale.

Au nombre des principaux défis et aléas qui pourraient ralentir le processus de transformation structurelle de la sous-région, on peut relever les risques de demeurer dans un équilibre macroéconomique faible, caractérisé par des taux de croissance relativement bas et fluctuants, en raison d'une gestion économique inappropriée et d'un manque de diversification des économies. Il y a également le climat des affaires peu favorable à la promotion de l'investissement et à la création d'emplois décents, la résurgence du terrorisme et l'insécurité accrue aux frontières, qui menacent la stabilité des États membres.

3



Production

3.1 Diversification

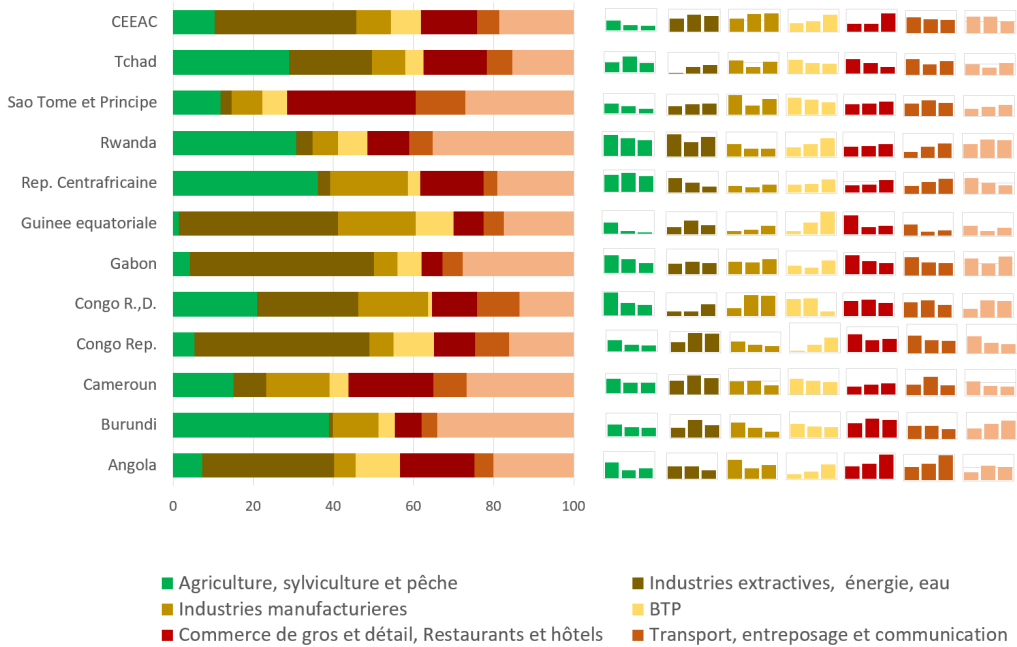
Ces trois dernières décennies, l'évolution des économies de la CEEAC révèle des changements inter et intra sectoriels majeurs dans la structure du PIB. Le poids du secteur primaire et des activités manufacturières dans le PIB a ainsi diminué, tandis que celui des sous-secteurs bâtiments et travaux publics (BTP), transports et communications, et commerce, a augmenté, ainsi que celui des industries extractives dans une certaine mesure. **Malheureusement ces changements ne s'inscrivent pas dans le sens de la transformation structurelle vertueuse recherchée.** La sous-région dispose d'un secteur agricole de petite taille qui représente à peine 10 % du PIB, un secteur tertiaire comptant pour environ 45 % du PIB et un secteur secondaire dominant en raison du poids très important des industries extractives. Les industries manufacturières sont peu développées et représentent moins de 10 % du PIB (graphique 3.1.1.a). On note cependant l'existence de disparités importantes dans la structure du PIB des différents pays, ainsi que dans les changements que celle-ci a subis sur la période considérée. Ainsi, c'est dans les pays pétroliers comme l'Angola, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale que le poids du secteur primaire dans l'économie est le plus faible, ce qui indique un délaissement des activités agricoles au profit de l'exploitation des ressources pétrolières et minières. Dans ces pays, et dans une moindre mesure en RDC et au Tchad, les industries extractives contribuent de façon importante à la valeur ajoutée globale et au PIB.

Le pétrole est la principale ressource naturelle dans ces pays, à l'exception de la RDC, qui dispose en abondance d'une gamme variée d'autres ressources minérales. Au Cameroun, également pays producteur de pétrole, le poids des industries extractives est plus faible et le secteur primaire et le sous-secteur manufacturier sont relativement plus importants que ceux des autres pays pétroliers. Le Burundi, la République centrafricaine et le Rwanda se caractérisent quant à eux par l'importance relative de l'agriculture dans la contribution à la valeur ajoutée. Sao Tomé-et-Principe présente la particularité, dans la sous-région, de disposer d'un sous-secteur manufacturier et d'un secteur tertiaire dont la contribution combinée à la valeur ajoutée nationale est relativement plus importante que dans les autres pays de la sous-région. Cependant, qu'il s'agisse des pays comptant de nombreuses industries extractives ou

non, on constate, sur la période 1990-1996, que la contribution du secteur primaire au PIB dans l'ensemble des pays de la CEEAC demeure la plus faible.

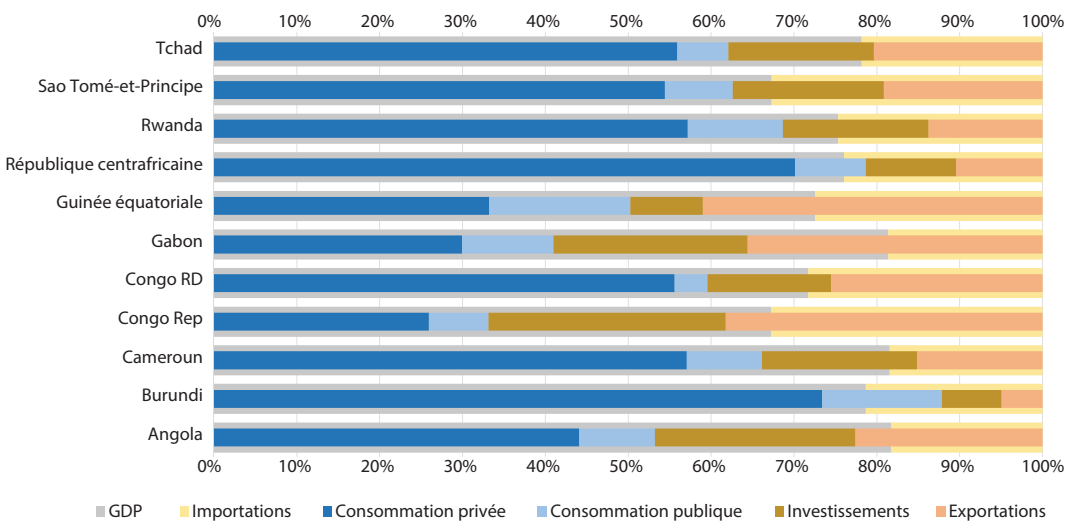
Parallèlement, on observe que dans de nombreux pays de la sous-région, la diminution du secteur primaire dans la structure du PIB ne se fait pas au bénéfice du secteur industriel (hors industries extractives), mais plutôt à celui des services. Cette évolution pourrait s'expliquer par le déplacement des travailleurs précédemment employés dans l'agriculture vers le secteur des services, où ils trouvent des opportunités d'emplois nécessitant beaucoup moins de compétences que celles exigées dans l'industrie manufacturière. Il apparaît cependant que c'est davantage le secteur des services non échangeables qui ne contribue pas de façon directe à l'accroissement de la compétitivité internationale de l'économie qui se développe. Cette forme de changement structurel ne favorise pas la résilience économique des pays face aux fluctuations des prix et de la demande de biens primaires que ces derniers exportent sur les marchés internationaux. En effet, la demande de services non échangeables reste toujours dépendante du revenu national et, loin d'évoluer de façon contracyclique pour amortir les chocs de la demande extérieure, ce secteur naissant aura tendance à subir également les contrecoups des chutes des prix des matières premières. Le développement d'un secteur de biens et services marchands suivant des procédés de production complexes et sophistiqués est une condition nécessaire à la promotion d'un avantage compétitif de taille et d'une croissance économique forte et soutenue. La littérature suggère également que la diversification économique est un puissant moteur du développement du secteur financier (FMI, 2006). La concentration des activités dans quelques secteurs principaux est donc un frein au développement du secteur financier (FMI, 2006).

Graphiques 3.1.1 a et b : Structure moyenne de la valeur ajoutée des pays d’Afrique centrale (1990-2016) par branche et variations sur les périodes 1990-1999, 2000-2009 et 2010-2016



Source: Division Statistique des Nations Unies (UNData) et calculs des auteurs.

Graphique 3.1.2 : Structure du PIB des pays d’Afrique centrale en optique demande (moyenne 1990-2016)



Source: Division Statistique des Nations Unies (UNData) et calculs des auteurs.

En optique demande, la consommation privée des ménages ou les exportations constituent les principaux moteurs de croissance dans tous les pays de la sous-région devant l'investissement (graphique 3.1.2). Les taux d'investissement demeurent faibles dans la sous-région et se situent en dessous de 20 % du PIB dans de nombreux pays. L'investissement est un déterminant majeur de la croissance. Afin de produire les effets escomptés, les investissements doivent se faire dans un contexte de dépenses publiques efficaces, ce qui nécessite une amélioration drastique de la gouvernance économique et un renforcement des capacités de montage et de maturation des projets d'investissements publics. L'accroissement des capacités d'absorption des Etats est également important pour augmenter le taux d'investissement et partant, le potentiel de croissance économique.

Plusieurs pays d'Afrique centrale tirent une grande partie de leurs recettes d'exportation d'un nombre très limité de produits de base, traduisant ainsi un faible niveau de diversification horizontale et verticale des économies qui est une source majeure de vulnérabilité pour ces dernières. Ils exportent essentiellement des produits peu ou pas transformés et importent majoritairement des produits manufacturés à haute valeur ajoutée. En effet les produits bruts représentent près de 89.8 % des exportations totales contre 10 % seulement des importations de cette catégorie de produits (graphiques 3.1.4 et 3.2.1). Cette structure particulière du commerce extérieur des pays de la CEEAC les expose à plusieurs conséquences dont la volatilité des recettes d'exportations, l'importance des besoins de réserves de change, une tendance forte à la détérioration des termes de l'échange et des pressions sur les taux de change induisant des risques de dévaluation de leurs monnaies.

Le graphique 3.1.3.a montre que pour les 11 pays de la CEEAC, les cinq principaux produits d'exportation représentent au moins 70 % des exportations totales. Les pays qui affichent les taux de concentration des exportations les plus élevés sont le Tchad et l'Angola, où le premier produit d'exportation compte respectivement pour plus de 90 % et plus de 85 % des exportations totales. A l'opposé, le Rwanda, le Burundi et le Cameroun se distinguent par des niveaux de concentration plus faibles.

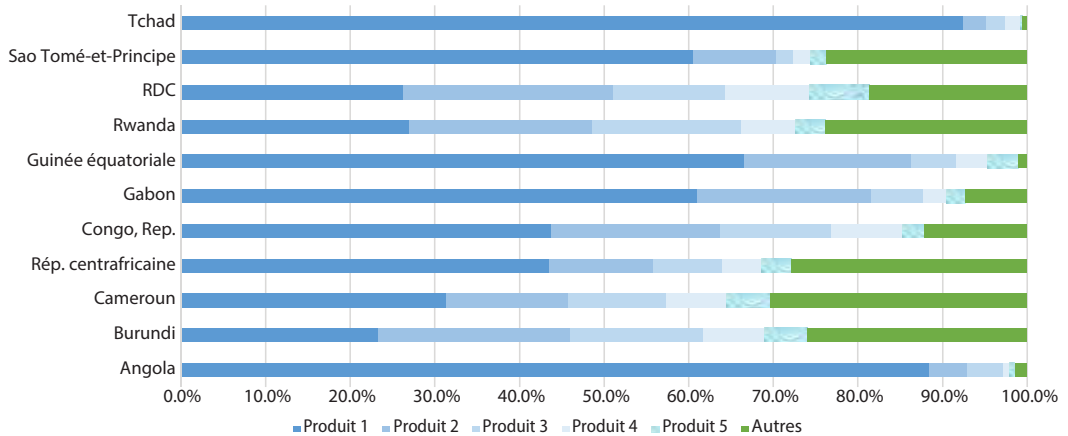
Comme le montre le graphique 3.1.3.b, le pétrole brut qui représentait 68 % de l'ensemble des exportations régionales en 2017 est le produit le plus exporté de la sous-région⁷, les autres produits exportés comptant pour 4 % ou moins des exportations totales. Il s'agit entre autres des produits suivants : pétrole raffiné, bronze (brut et raffiné), gaz, cobalt brut et dérivés, diamant, or, manganèse, plomb brut, étain, hydrocarbures divers, bois brut et scié, cacao, chocolat, café, banane, thé, coton, niobium, tantalum, vanadium et zirconium, alcool acrylique, mobilier, graines oléagineuses, etc. Dans la liste, on trouve également des produits classés sous les labels *Passenger and Cargo Ships*, et *special purpose ships*, qui semblent être liés aux exportations de pétrole et correspondre à des produits importés puis réexportés. (On

⁷ Source : données OEC.

les retrouve en Angola, au Gabon, en Guinée équatoriale et au Congo, et également dans les importations de certains de ces pays).

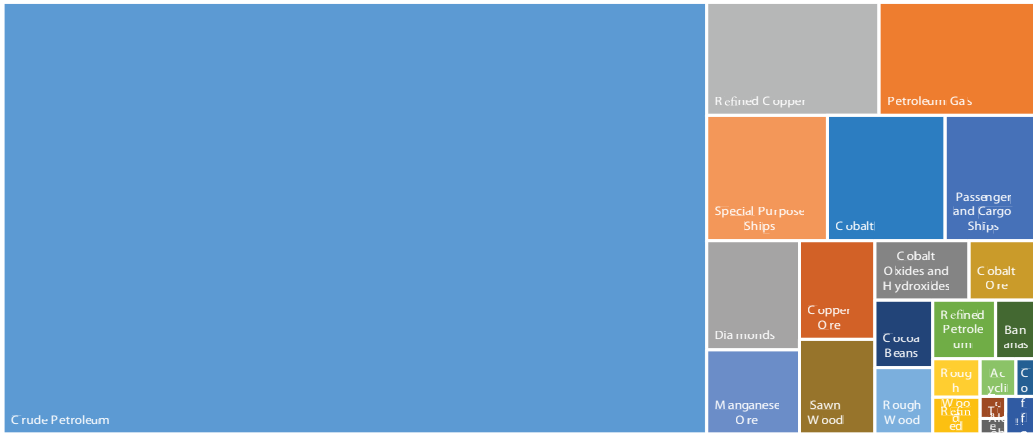
La forte dépendance aux exportations de matières premières agricoles ou minières et le manque de diversification du système productif rend également les recettes publiques fortement tributaires de la bonne santé du secteur des ressources naturelles. Ces caractéristiques structurelles des économies de l'Afrique centrale sont autant de facteurs pouvant constituer des obstacles à l'accroissement des investissements et de l'innovation, limitant ainsi les capacités des pays de la région à importer les biens en capital dont ils ont besoin. Le potentiel de diversification des exportations des pays d'Afrique centrale est pourtant immense (graphique 3.1.7). C'est du moins ce que confirme l'application à ces pays du modèle du potentiel d'exportation du Centre du commerce international (ITC, 2019). Les résultats du modèle appliqué aux pays de la sous-région indiquent que ces derniers ont un énorme potentiel d'exportation non exploité vers des pays comme la Chine, l'Italie, les Emirats arabes unis, les Pays-Bas, le Vietnam, la Corée, l'Arabie saoudite, la Zambie, les Etats-Unis d'Amérique, l'Inde, la France et l'Allemagne, entre autres. Ce potentiel inexploité est dû essentiellement à un manque de maîtrise des techniques de production et de commercialisation.

Graphique 3.1.3.a : Poids des cinq produits les plus exportés par les pays d'Afrique centrale (2018)



Source : Base de données de la CNUCED (UNCTADSTAT).

Graphique 3.1.3.b : Liste des produits les plus exportés par l'Afrique centrale (2018)



Source : données OEC et compilation des auteurs.

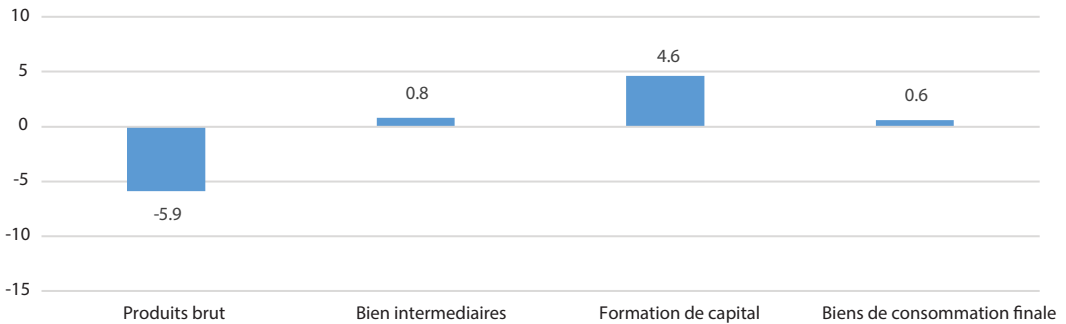
Graphique 3.1.4 : Exportations par usage final (2015)

| Exportations par usage final | |
|--|--------------------------------|
| Produits brut : 89.8% (-5.9% de 2007 a 2015) | |
| Formation de capital : 5.3% | |
| Angola, p.b. (\$32546610.2) | Gabon, p.b. (\$4917683.5) |
| | Congo Rep., p.b. (\$4056438.5) |
| | Cameroun, p.b. (\$2929152.2) |
| Bien intermédiaire | |
| Biens de consommation | |

Source : données OEC et compilation des auteurs.

Les pays d'Afrique centrale commercent très peu entre eux, et guère davantage avec le reste de l'Afrique. En 2016, seulement 2,3 % des exportations des pays de la CEEAC étaient destinées à d'autres pays de la même sous-région. Les exportations vers le reste de l'Afrique ne représentaient quant à elles que 5 % des exportations totales de la CEEAC (graphique 3.1.6.a) pour la même année. En matière de volume de commerce intrarégional, le Rwanda

Graphique 3.1.5 : Evolution de la structure des exportations de la CEEAC par usage final, 1990-2015



Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde).

est le seul pays africain à se distinguer, avec des exportations intra-sous régionales s'élevant à 32,3 % du total de ses exportations⁸.

L'importance de l'Asie en tant que marché d'exportation des produits venant de l'Afrique centrale a considérablement augmenté ces dix dernières années, au point où ce continent a pris le pas sur l'Europe en tant que partenaire commercial privilégié des différents pays de la CEEAC. Malheureusement, la diversification des partenaires commerciaux que cela induit, pour les pays d'Afrique centrale, ne s'est pas traduite par une diversification ou une sophistication des produits exportés par ces pays, ce qui montre que les nouveaux partenaires commerciaux asiatiques, notamment la Chine et l'Inde, importent surtout les matières premières de la sous-région.

En ce qui concerne les importations, on observe que les échanges commerciaux intra-CEEAC sont très faibles. En effet, 1,8 % seulement du total des biens importés dans la sous-région provient d'un autre pays membre de la CEEAC. Ce constat n'est toutefois guère surprenant puisque les pays d'Afrique centrale importent surtout des biens transformés et exportent des matières premières brutes. Leurs importations proviennent principalement, et par ordre d'importance, d'Europe (37 %) et d'Asie (35 %). Les importations en provenance d'Afrique-hors-CEEAC ne représentent que 15 % de l'ensemble (graphique 3.1.6.b).

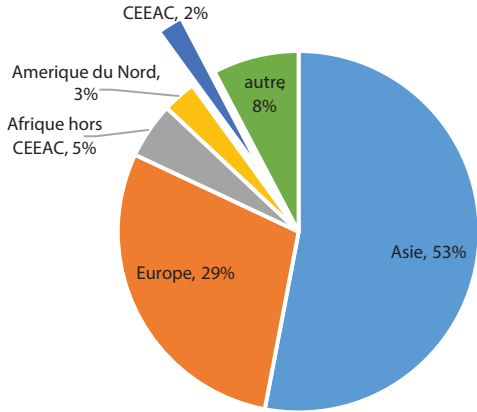
Les principaux produits importés en Afrique centrale sont le pétrole raffiné, les *special purpose ships* et les *passenger and cargo ships*, les médicaments, le riz, le sucre et différents types de viandes⁹. Dans plusieurs pays de la sous-région, les produits agricoles et agro-industriels représentent une part substantielle des importations totales (importations de marchandises et de services). Ainsi, en 2017, ils représentaient 32 % des importations totales de la Guinée équatoriale, 24 % de celles du Gabon, 21 % de celles de la RCA, 18 % de celles de Sao Tomé-

⁸ Source : données OEC.

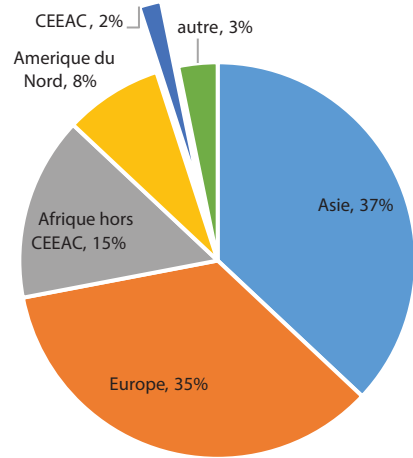
⁹ Informations compilées à partir des données de OEC.

Graphique 3.1.6 : Destinations et origines des exportations et importations de la CEEAC (2016)

Graphique 3.1.6 - a : Destinations des exportations de la CEEAC (2016)

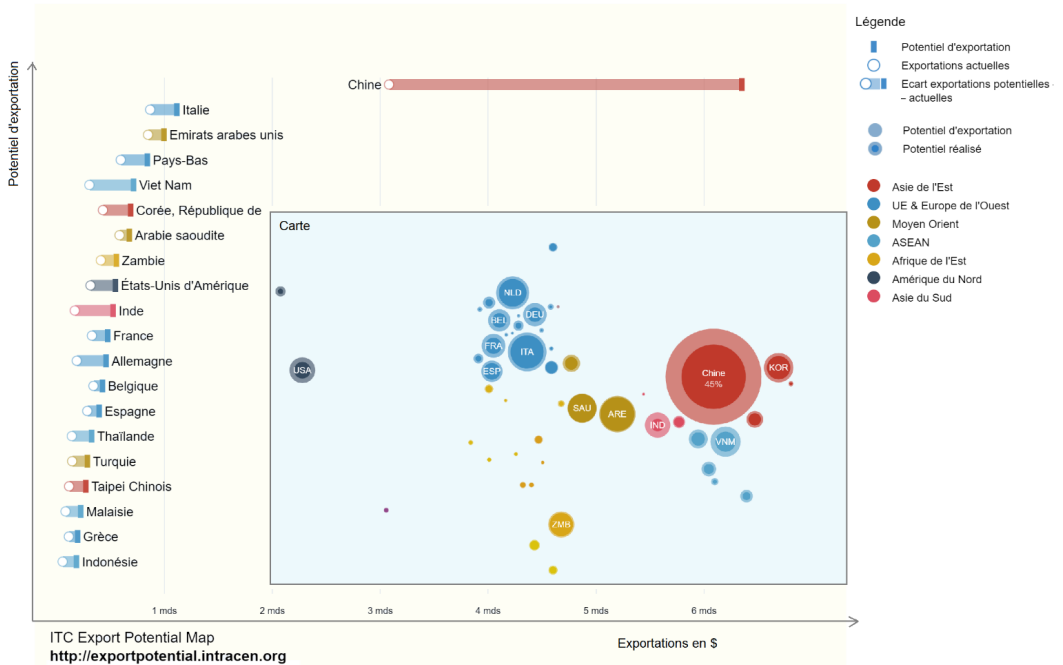


Graphique 3.1.6-b : Origines des importations de la CEEAC (2016)



Source : Base de données de la CNUCED (UNCTADSTAT).

Graphique 3.1.7 Potentiel d'exportation pour l'Afrique centrale



Source : ITC (2019).

et-Principe, 17 % de celles du Congo et entre 15 et 16 % de celles du Cameroun et de la RDC. En Angola, la facture des importations alimentaires s'élève à 2.8 milliards de dollars par an¹⁰. Il est donc opportun de mettre en place des conditions qui permettent de produire localement une part plus importante des produits alimentaires consommés en Afrique centrale, ainsi que les fertilisants et autres produits chimiques nécessaires à la production agricole.

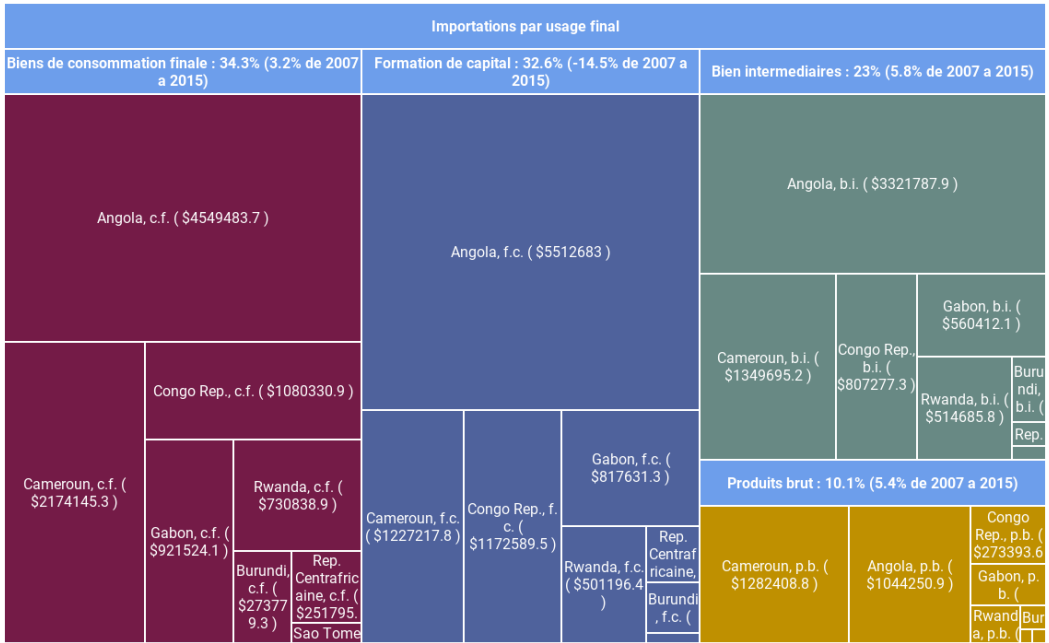
3.2 Liens

La structure des importations de la CEEAC a connu quelques changements mineurs depuis 1990, mais se caractérise par une prédominance des importations de biens de consommation finale et de biens en capital par rapport aux biens intermédiaires et produits bruts (graphiques 3.2.1 et 3.2.2). Dans les pays d'Afrique centrale, les importations sont constituées en grande majorité de biens destinés à la consommation finale comparativement aux biens intermédiaires qui occupent une place plus marginale. Le pourcentage de ces derniers dans le total des importations se situe autour de 23 % au Burundi, 21 % au Cameroun, 20 % en République centrafricaine, 18 % en Angola, 17 % au Gabon, 16 % à Sao Tomé-et-Principe et 10 % en République du Congo. Cette faiblesse relative constitue un handicap pour ces pays, car cette catégorie de biens est un des principaux canaux de transfert de technologies dans le monde. Il est également un bon indicateur de l'intégration d'un pays dans les chaînes de valeurs mondiales ou régionales. Sur la période 1990-2015, la sous-région a enregistré une hausse globale de 5.8 % dans l'importation de cette catégorie de biens (graphique 3.2.2). Cette relative bonne performance demeure cependant insuffisante lorsque l'on se réfère à celles réalisées dans d'autres régions du monde. En 2014, par exemple, la part des biens intermédiaires dans les importations totales était supérieure à 60 % dans les pays émergents que sont la Malaisie, l'Inde et la Chine (CEA, 2018). Cette évolution contraste avec celle des biens de consommation finale dont la part dans les importations totales des pays d'Afrique centrale est très élevée et affiche une tendance à la hausse dans la majorité des pays (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), UNCTADstat, 2019). Elle est ainsi estimée à 58 % à Sao Tomé-et-Principe ; 49 % en République centrafricaine et 48 % au Burundi. Ces niveaux élevés indiquent l'existence d'une demande locale élevée pour cette catégorie de biens.

Les pays de la CEEAC devraient donc explorer très sérieusement les possibilités de produire localement certains produits. A titre d'illustration, la transformation locale de produits comme le bois - pour la production de mobiliers de bureaux et l'ameublement de domiciles privés - ou le coton - pour la production de tissus et de vêtements,- représente un créneau qui peut permettre de créer des emplois, d'augmenter les volumes et les recettes d'exportations des pays de la sous-région, tout en assurant une relative diversification de leurs économies qui les mettraient partiellement à l'abri de chocs internationaux sur les prix des matières premières.

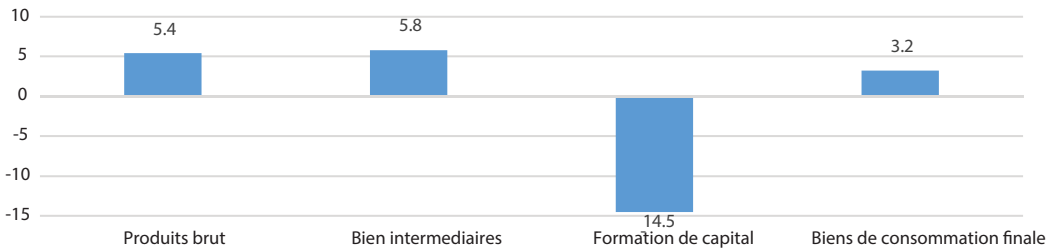
¹⁰ (OEC- Observatoire de la complexité économique, 2019).

Graphique 3.2.1 : Importations par usage final (2015)



Source: Données OEC et compilation des auteurs

Graphique 3.2.2 : Évolution de la structure des importations par usage final

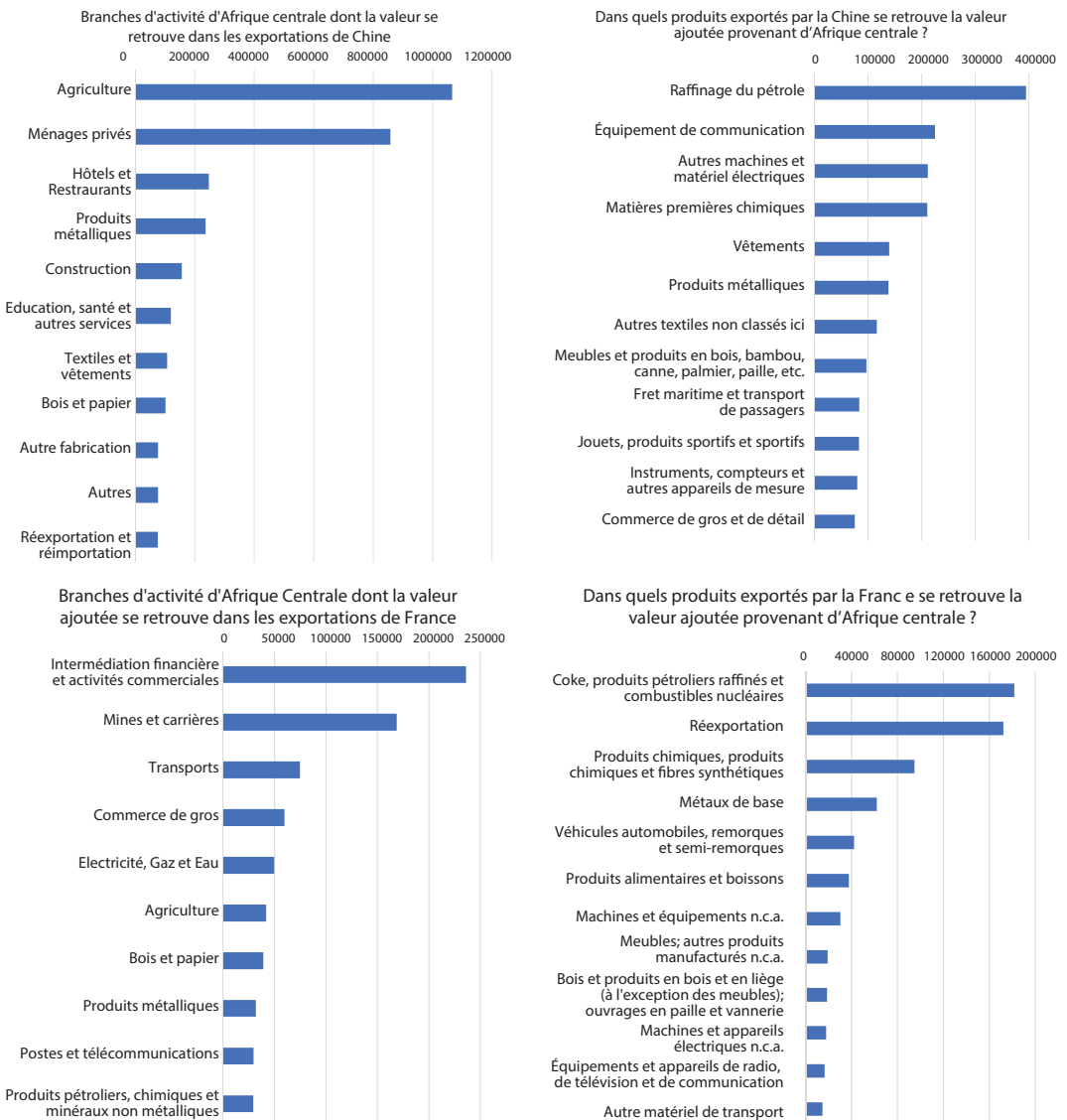


Source: Base de données de la CNUCED (UNCTADSTAT)

Les pays d’Afrique centrale participent aux chaînes de valeur mondiales, mais demeurent cantonnées aux plus bas échelons de celles-ci en tant que producteurs et exportateurs de matières premières (minières et agricoles) brutes qui sont transformées ailleurs et réexportés vers la sous-région. La participation aux chaînes de valeurs mondiales constitue à la fois une opportunité et un risque (CNUCED, 2013), car elle expose les pays aux fluctuations et aux crises des marchés internationaux. Dans de nombreux secteurs, à l’instar du cacao, du bois, du pétrole, du cobalt ou du coltan, les pays de la CEEAC peuvent acquérir progressivement les compétences nécessaires pour se positionner dans les activités de transformation permettant d’obtenir une plus grande part de la valeur ajoutée créée par la chaîne de valeur. Ils peuvent également parvenir au même résultat par la mise en place de politiques efficaces de contenu local permettant la production de produits plus élaborés dans la chaîne de valeur de la

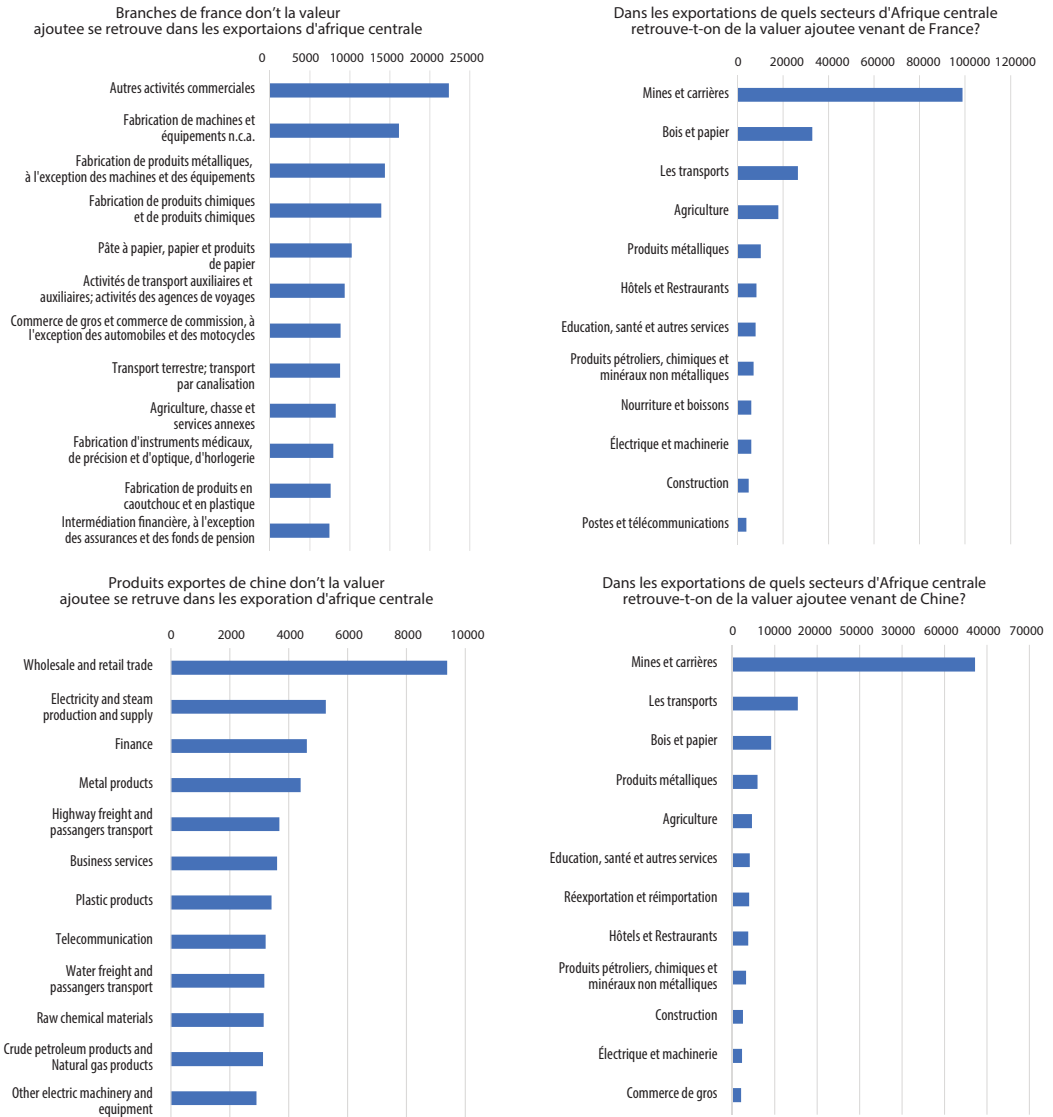
fabrication du chocolat, des meubles, des produits pétrochimiques, des voitures électriques et des téléphones intelligents, notamment. Les graphiques 3.2.3 a, b, c et d montrent que ce sont les secteurs du pétrole, du bois et des produits agricoles d'exportation qui permettent aux pays d'Afrique centrale de s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales.

Graphiques 3.2.3, a, b, c et d : Branches d'activité des pays d'Afrique centrale dont la valeur ajoutée se retrouve dans les exportations de la Chine et de la France et part de la valeur ajoutée des pays d'Afrique centrale dans les exportations de la Chine et de la France



Source : Base de données EORA de la CNUCED sur les chaînes de valeurs mondiales.

Graphique 3. 2.4, a, b, c et d : Branches d'activité de France et produits de Chine dont la valeur ajoutée se retrouve dans les exportations d'Afrique centrale et part de la valeur ajoutée de la Chine et de la France dans les exportations d'Afrique centrale.

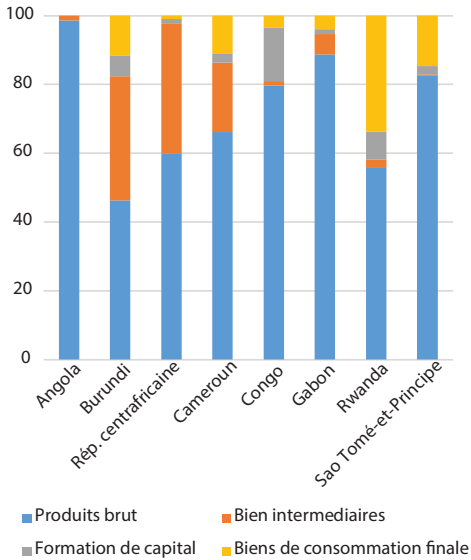


Source : Base de données EORA de la CNUCED sur les chaînes de valeurs mondiales.

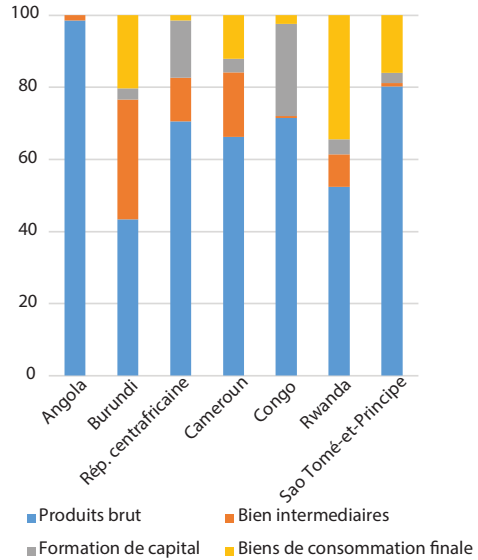
Les progrès réalisés par les pays d'Afrique centrale dans la transformation locale des produits de base sont minimes et les exportations demeurent largement dominées par les matières premières à l'état brut, ce qui témoigne d'une faible diversification verticale des économies. Le graphique 3.1.5, qui présente l'évolution de la structure des exportations selon leur usage final, indique que des efforts ont été réalisés par les pays de la CEEAC sur la période 1990-2015 dans la transformation locale et l'ajout de valeur. Ces efforts se sont traduits, sur la période indiquée, par une baisse de 5.9 % des exportations régionales de produits bruts et

Graphique 3.2.4 (a et b) : Diversification verticale en Afrique centrale (structure des exportations)

Structure des exportations (%) des pays de la CEEAC selon l'usage final : moyenne sur la période 2000-2009



Structure des exportations (%) de la CEEAC selon l'usage final : moyenne sur la période 2010-2015



Source: Base de données de la CNUCED (UNCTADSTAT)

une hausse respective de 0,8 %, 4,6 % et 0,6 % de celles des biens intermédiaires, des biens de capital et des biens de consommation finale. Ils sont toutefois loin d'être suffisants et doivent être décuplés.

En analysant en détail et par pays, à travers le graphique 3.2.4 (a et b), on observe, de manière générale, que la part des matières premières dans les exportations totales des pays d'Afrique centrale demeure importante. Sur la période 2010-2015, cet indicateur est estimé à 40 % environ pour un pays non pétrolier comme le Burundi et à plus de 90 % pour l'Angola, qui est le plus grand producteur de pétrole de la sous-région.

En outre, au regard de la qualité approximative des statistiques du commerce extérieur dans de nombreux pays de la sous-région, il n'est pas exclu que certains biens enregistrés comme des exportations de biens de capital ne correspondent en réalité qu'à des réexportations de biens usagés. A titre d'exemple, les pièces détachées de matériel de transport figurent parmi les produits d'exportation de certains pays de la CEEAC qui ne sont pas connus comme producteurs de ce type de biens.

Les pays de la sous-région doivent chercher à se créer des avantages compétitifs, générer plus de valeur ajoutée et de revenus, à travers le développement de branches d'activité nouvelles utilisant des technologies de production de plus en plus complexes. Les pays

riches en ressources pétrolières et minières, doivent encourager le développement des secteurs industriels qui se trouvent en amont et en aval de leurs secteurs des ressources afin de renforcer les liens avec ces derniers et densifier ainsi leur secteur industriel par la production de nouveaux biens et services. Ils doivent également améliorer l'usage des ressources financières générées par les secteurs des ressources en faveur de la diversification et de l'industrialisation. De même, ils doivent accroître le niveau de transformation et de sophistication de leurs produits.

Enfin tous les pays de la CEEAC doivent davantage miser sur le développement des services modernes liés entre autres aux secteurs de la finance, du numérique, de la communication, qui constituent des ingrédients nécessaires à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité dans toutes les branches d'activité.

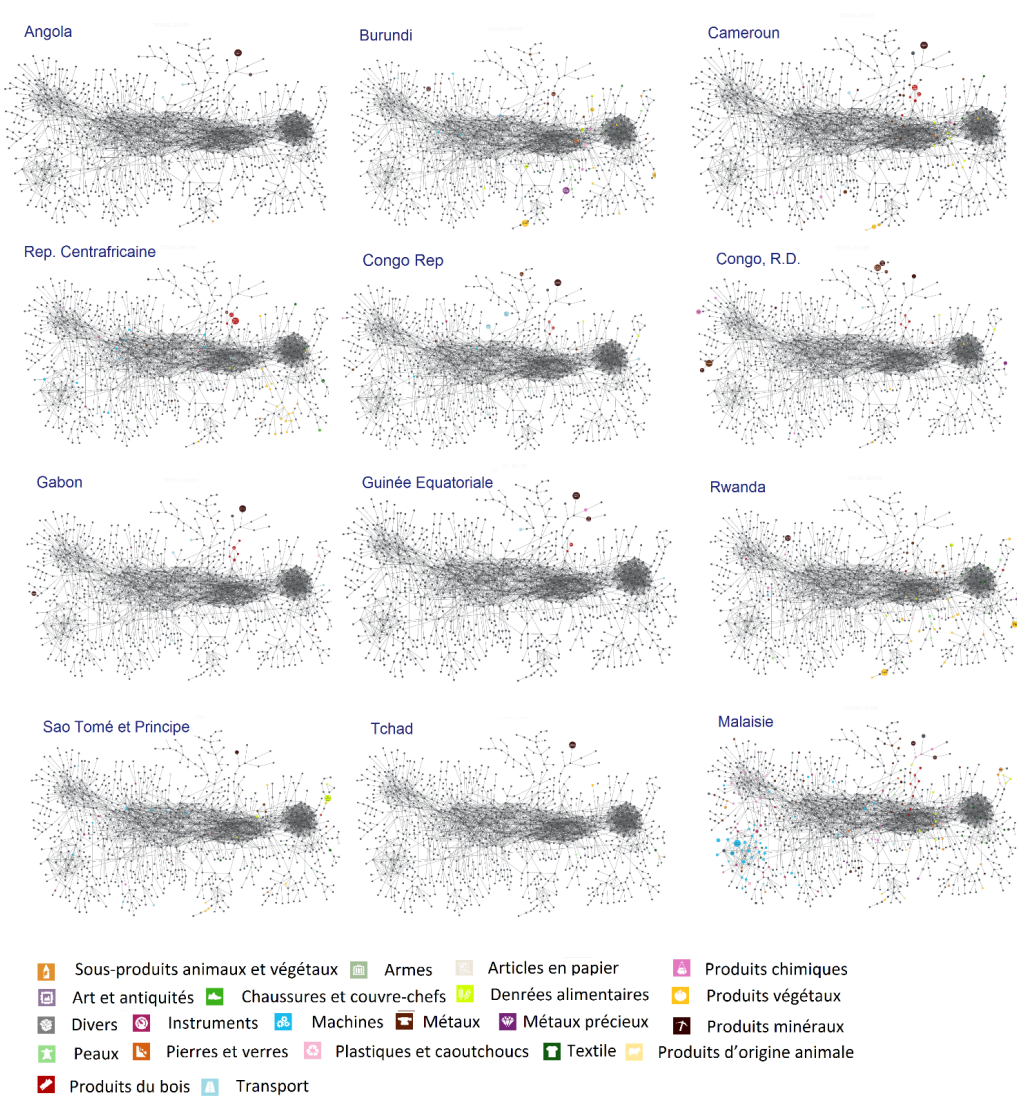
L'examen des espaces produits des pays de la sous-région révèle une grande disparité dans leur potentiel à stimuler la sophistication de leurs exportations. Le Rwanda, le Cameroun et la RCA¹¹se démarquent nettement avec le niveau de potentiel le plus élevé. L'Observatoire de la complexité économique (OEC) fournit des informations intéressantes sur le potentiel d'exportation, de diversification et de sophistication des économies de tous les pays du monde. Les données de 2017 de l'OEC¹² indiquent notamment que le Rwanda dispose d'un avantage comparatif révélé dans 70 des produits qu'il exporte, ce qui signifie que le pays dispose d'un potentiel pour accroître ses parts de marché mondiales de chacun de ces produits. Le Cameroun et la RCA, avec respectivement 69 et 68 produits présentant un avantage comparatif avéré, ont pratiquement le même potentiel que le Rwanda. Ces trois pays sont suivis par le Burundi (55 produits), Sao Tomé-et-Principe (51 produits), la RDC (33 produits), le Congo (29 produits) et le Gabon (19 produits). Enfin, les pays de la sous-région qui ont le plus faible potentiel selon cet indicateur sont la Guinée équatoriale, l'Angola et le Tchad avec respectivement 8, 9 et 11 produits pour lesquels ils disposent d'un avantage avéré. A titre de comparaison, la Malaisie, qui est un pays riche en ressources naturelles, comme bon nombre de pays d'Afrique centrale, dispose d'un avantage comparatif avéré dans 213 produits.

Une analyse plus fine s'impose cependant pour cerner de manière plus précise dans quels produits chaque pays pourrait ou devrait s'investir pour diversifier son économie et accroître ses volumes d'exportation. L'analyse de l'espace produit est un outil qui permet de prédire les exportations futures d'un pays sur la base de ce qu'il produit et exporte déjà. Elle part de l'idée que lorsqu'un pays fabrique déjà un produit, avec une technologie et des compétences données, il peut plus facilement développer la production de biens connexes qui utilisent des compétences et des technologies plus avancées, mais proches de celles qu'il maîtrise déjà. Par exemple, un pays qui fabrique déjà des téléphones intelligents, peut envisager la fabrication de tablettes.

11 Pour la RCA, et dans une certaine mesure, quelques autres pays, les cas de réexportation peuvent avoir contribué à hausser le nombre de produits présentant un avantage comparatif avéré.

12 Observatoire de la complexité économique (Observatory for Economic Complexity, (<https://oec.world/en/profile/>)).

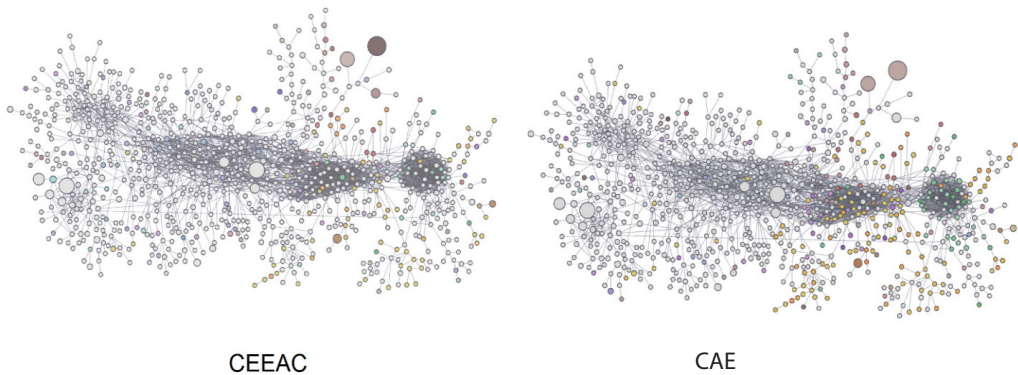
Graphique 3.2.5 : Analyse comparée des espaces produits des pays d'Afrique centrale et de la Malaisie



Source: données OEC.

Le graphique 3.2.5 illustre l'espace produit de plusieurs pays d'Afrique centrale et d'ailleurs et permet de voir qu'à l'heure actuelle, la plupart des pays d'Afrique centrale exportent un nombre relativement faible de produits (cercles et points colorés sur le graphique), et les produits les plus exportés (les plus gros cercles colorés) se situent très loin du *noyau dense* apparaissant au centre du graphique. Ce noyau dense, qui traverse chaque espace produit, représente les produits hautement sophistiqués disponibles sur les marchés mondiaux. Les produits - agricoles, forestiers et des industries extractives - peu transformés, qui constituent les principales exportations de la sous-région, utilisent des technologies de production relativement peu complexes. C'est donc

Graphique 3.2.6 : Espace produit de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et de la CEEAC



Source: données OEC.

sans surprise que les espaces produit des pays de la CEEAC montrent que les produits qu'ils exportent se trouvent encore à la périphérie du noyau dense du commerce mondial. La proximité des produits d'un pays au noyau dense détermine sa vitesse de transformation structurelle¹³, Parce qu'elle montre que le pays dispose d'un ensemble de compétences et de technologies qui pourraient avoir des externalités positives pour la production d'autres produits plus sophistiqués et plus demandés à l'étranger.

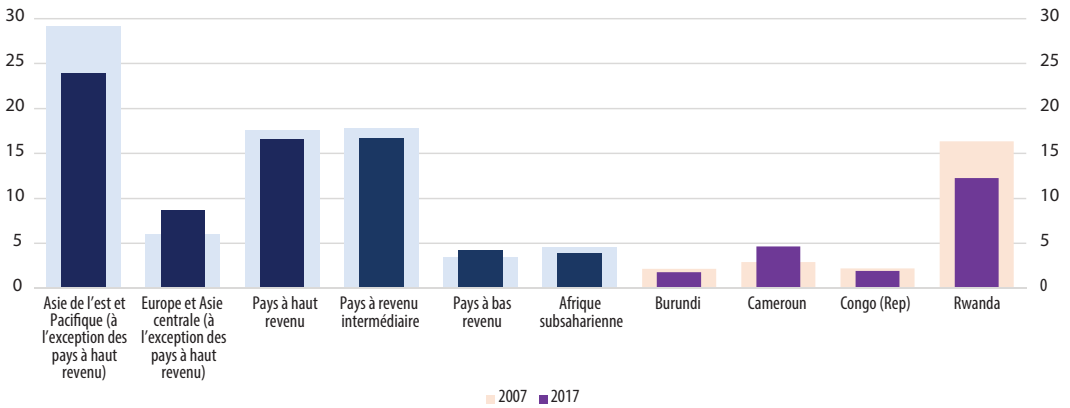
La similitude des produits exportés par les pays de la sous-région montre que le développement de chaînes de valeur régionales devrait être encouragé pour transformer les conséquences négatives de la concurrence entre les exportations similaires des pays en synergies constructives pour le développement de chacun d'eux. Dans cette perspective, les pays de la CEEAC gagneraient à mutualiser leurs efforts pour développer ou acquérir les compétences et technologies utiles aux différents segments de ces chaînes de valeur. Cette stratégie devrait les aider à accroître leur niveau de compétitivité et de productivité et à tirer profit de la nouvelle Zone de libre-échange continentale africaine qui présente un potentiel élevé de stimulation de l'industrialisation en Afrique.

3.3 Technologie

Le contenu technologique des exportations de la sous-région a rattrapé et dépassé la moyenne de l'Afrique subsaharienne, mais il existe de grandes disparités dans la sous-région. La part de la valeur ajoutée manufacturière dans l'économie augmentant en moyenne dans la sous-région, comme le montre le graphique 3.3.1, il est important d'examiner le contenu technologique de ces produits manufacturés afin de déterminer le potentiel des pays

¹³ Elle détermine en fait la probabilité d'obtenir les externalités physiques, humaines et institutionnelles de produire un produit similaire ou de passer à un nouvel espace produit, en termes d'existence de liens ou similitudes entre les compétences requises pour la production des produits contenus dans le portefeuille d'exportation du pays. La nature des compétences qui existent dans le pays permet de déterminer la capacité du pays à s'orienter rapidement vers la production des biens sophistiqués les plus demandés sur le marché mondial.

Graphique 3.3.1 : Analyse comparée de la part des activités manufacturières de moyenne et haute technologie dans les exportations (%) de quelques pays de la CEEAC avec d'autres régions du monde



Source : Banque mondiale, IDM, 2018.

à gravir les échelons dans sa contribution aux chaînes de valeur mondiales. Comme le montre le graphique 3.3.1, la part des activités manufacturières de moyenne et haute technologie, dans le total des exportations des pays d'Afrique centrale, reste largement en dessous de la moyenne des pays à revenu intermédiaire et plus proche de celui des pays à faible revenu à l'exception notable du Rwanda. Pour le moment, les pays d'Afrique centrale, à l'instar des pays d'Afrique sub-saharienne, sont relativement à la marge du progrès technologique. La quatrième révolution industrielle ou « industrie 4.0 » qui est en cours, pourrait être une fenêtre d'opportunité pour les pays d'Afrique centrale de rattraper leur retard et de mieux se positionner dans les chaînes de valeur mondiales. Pour Klaus Schwab (2019), elle se caractérise par l'omniprésence d'Internet sous forme mobile, la miniaturisation des capteurs¹⁴ qui deviennent aussi plus puissants et moins chers, et l'émergence de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique des machines ("Machine Learning"). Nombre de technologies qui accompagnent cette nouvelle révolution industrielle, comme l'impression 3D, la 5G et la blockchain, ont le potentiel de bouleverser les méthodes de production traditionnelles.

Ces technologies ont de nombreux domaines d'application dans les pays en développement et constituent une opportunité de redéfinir les chaînes de valeur dans lesquelles de nombreux pays ont toujours été marginalisés. La 5G va rendre les services plus exportables, améliorer les services fournis localement et ceux fournis par les pays développés. La blockchain pourrait, par exemple, améliorer la traçabilité des produits, fondamentale pour traiter la question des *règles d'origine* dans la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine. Elle favorise déjà l'adoption de méthodes de financement innovants, en permettant de mieux retracer les historiques de crédit et les risques de défaut de paiement.

¹⁴ Les capteurs sont tous les appareils qui enregistrent et stockent automatiquement des données : micros, caméra, compteurs de nombre de passage, caisses automatiques, imagerie satellite, téléphones portables et senseurs divers, etc.

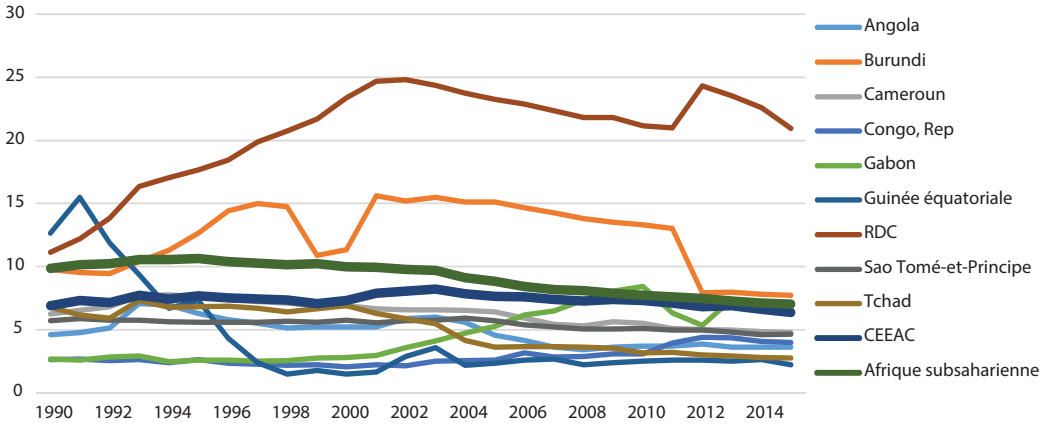
Encadré 1 : Impact potentiel de la fabrication additive ou impression 3D sur l'industrie manufacturière dans les pays en développement

La fabrication additive, communément appelée impression 3D, est en train de gagner rapidement du terrain en Afrique et au Moyen-Orient. Des expériences sont en cours en Algérie, au Nigeria, en Tanzanie et au Togo, notamment l'impression de prothèses médicales ou de pièces automobiles de remplacement. Du point de vue de la transformation structurelle, c'est le potentiel de la 3D à redéfinir les chaînes de valeur et à bouleverser les avantages compétitifs qui retient l'attention. Alors que la robotisation extrême et l'intelligence artificielle font que le travail non qualifié décentralisé dans les pays à bas coût de travail retourne dans les pays développés pour être exécuté par des robots, la manufacture additive au contraire redonne le pouvoir aux communautés. En effet, avec cette technologie, il n'est pas nécessaire d'opérer des changements lourds d'équipement pour changer de type de produit. La manufacture additive facilite la fabrication sur place de produits manufacturés avec des équipements génériques comme des imprimantes 3D dont il suffit de changer le programme pour changer le type de bien manufacturé produit. Il s'agit d'une rupture par rapport aux chaînes de production traditionnelles qui nécessitent des équipements hyperspécialisés. La baisse du coût des investissements réduit les barrières à l'entrée et va donc entraîner une rupture des monopoles des grandes compagnies. Avec l'impression 3D, on s'attend à une production locale extrêmement personnalisée en fonction du contexte. Il y a donc une opportunité pour les pays en développement de se positionner dans ces nouvelles chaînes de valeur à travers l'éducation et des plans directeurs qui intègrent la quatrième révolution industrielle. Une enquête sur la quatrième révolution industrielle au Bangladesh a permis de déterminer comme contrainte le manque de soutien des pouvoirs publics, le coût des infrastructures, le manque de connaissances et la disponibilité de travail bon marché (Islam et coll., 2018).

Pour l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI, 2018), les principales caractéristiques de la manufacture additive qui lui donnent un potentiel révolutionnaire sont les coûts de transaction inférieurs, les faibles frais de transport, une meilleure fiabilité, une personnalisation de masse, une meilleure efficacité des ressources humaines et matérielles, et une modification de l'organisation du travail, avec plus de travail à distance et plus de flexibilité dans le travail.

Les économies africaines ne peuvent se permettre de passer à côté de la révolution numérique. La jeunesse de la population, couplée à une bonne éducation, est une formidable opportunité pour se préparer à la quatrième révolution industrielle, les jeunes ayant une moindre résilience à adopter de nouvelles technologies. Les populations en plein essor du continent, ses niveaux embryonnaires de technologie et ses infrastructures sous-développées peuvent devenir un avantage si les pays adoptent immédiatement les nouvelles technologies et les utilisent pour passer au XXI^e siècle. Il est certain qu'avec le bouleversement des processus de production traditionnels, des travailleurs seront remplacés. Soit ils seront exclus, soit ils évolueront vers des emplois plus qualifiés et plus rémunérateurs. Tout dépendra donc de la façon dont les économies d'Afrique centrale se seront préparées à la nouvelle révolution industrielle.

Elle permet aussi de réduire les phénomènes comme le rationnement du crédit et la surliquidité bancaire qui constituent un frein à l'octroi de crédits au secteur privé pour financer de nouveaux projets. L'impression 3D a le potentiel de décentraliser les manufactures et de redonner un avantage compétitif à la production locale (Ishengoma et coll., 2014). La révolution 3D pourrait ainsi conduire à une personnalisation poussée des biens manufacturés et une plus grande facilité à les produire là où se manifeste le besoin, selon des critères très précis (Garrett, 2014). Il est toutefois à noter que la révolution 3D réduit les besoins d'une main d'œuvre bon marché, compromettant ainsi les possibilités, pour de nombreux pays en développement comme ceux d'Afrique centrale, de répliquer le modèle de développement

Graphique 3.3.2 : Intensité énergétique (MJ / USD 2011 PPA)


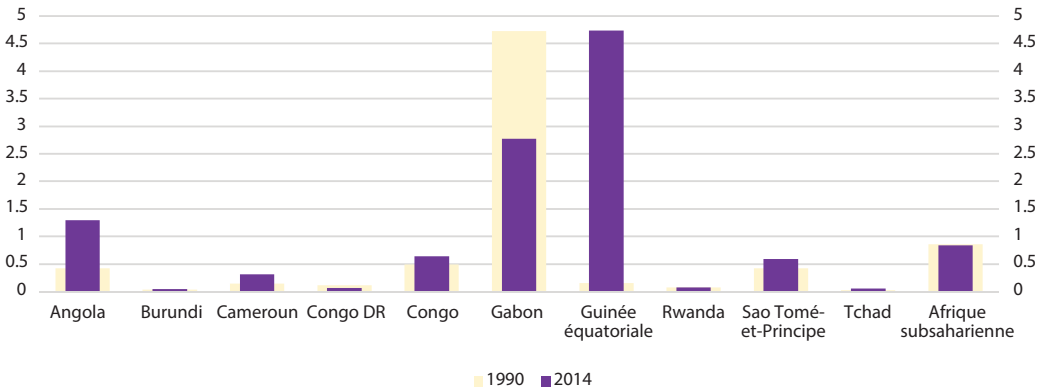
Source : Banque mondiale, 2019.

des tigres asiatiques. Avec l'automatisation, de nombreuses tâches autrefois manuelles, sont maintenant robotisées et ont tendance à être relocalisées des pays en développement vers les pays développés.

Alors que l'intensité énergétique des économies du reste de l'Afrique subsaharienne est en baisse, celle de l'Afrique centrale demeure plus ou moins constante. Ce constat montre que, même si la sous-région est encore légèrement plus efficace que le reste de l'Afrique sur le plan de l'utilisation d'énergie propre, elle n'a pas fait preuve d'une progression similaire, en passant des méthodes de production moins propres aux méthodes de production plus propres. Néanmoins, de grandes différences subsistent entre les pays de la sous-région, plusieurs étant devenus plus propres au fil du temps en matière d'efficacité énergétique (Burundi, Cameroun, Guinée équatoriale, Tchad), tandis que d'autres ont pris du retard (Gabon, Congo, RDC). À l'exception de la République démocratique du Congo où cet indicateur s'élève jusqu'à 25 %, il se situe entre 3 et 8 % pour les autres pays. Les émissions de CO₂ par unité de PIB (kg par dollar américain du PIB 2010) se situent à 0,34 en Angola, 0,18 au Burundi, 0,22 au Cameroun, 0,29 au Gabon, 0,30 en Guinée équatoriale, 0,06 en République centrafricaine, 0,22 en République du Congo, 0,16 en République démocratique du Congo, 0,30 au Rwanda, 0,48 à Sao Tomé-et-Principe et 0,06 au Tchad.

Par rapport à la moyenne de 0,50 de l'Afrique subsaharienne et à la moyenne mondiale de 0,49 kg de CO₂ par unité de PIB, il y a donc encore une marge importante que les pays d'Afrique centrale peuvent exploiter pour s'industrialiser sans pour autant menacer les équilibres environnementaux. Il convient toutefois de noter que les pays ayant les intensités énergétiques les plus basses de la sous-région sont souvent des pays producteurs de pétrole, qui peuvent tirer parti de la faible intensité énergétique du secteur pétrolier et, par conséquent, « exporter »

Graphique 3.3.3 : Emissions de CO2 en kg par unité de PIB (en \$ E.-U. aux prix constants de 2010) dans les pays de la CEEAC



Source: Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde)

leurs émissions¹⁵. Avec le ralentissement de la production pétrolière, que ce soit en raison des forces du marché, de l'intervention des pouvoirs publics ou simplement de l'épuisement des réserves, ces pays devront éventuellement passer à des industries manufacturières à plus forte intensité énergétique. Des investissements continus pour disposer d'énergies vertes alternatives seront donc nécessaires pour maintenir l'espace nécessaire à l'expansion.

Pour réaliser leurs ambitions légitimes d'industrialisation et d'émergence, les pays d'Afrique centrale ont besoin de développer des compétences et des infrastructures de pointe. Pour ce faire, ils devront augmenter les investissements, tant étrangers que nationaux, dans les secteurs présentant les potentiels de modernisation technologique les plus élevés et promouvoir la mise en place d'un environnement des affaires - cadres macroéconomique, réglementaire et juridique - propice au développement des secteurs économiques qu'ils auront préalablement déterminés comme stratégiques et prioritaires pour l'accélération de leur industrialisation. L'intégration régionale constituera une étape cruciale de ce processus, car le développement de ces secteurs nécessitera l'importation de produits intermédiaires à fort contenu technologique, pour pouvoir favoriser l'insertion aux chaînes de valeur mondiales et une ascension profitable aux économies de la sous-région.

3.4 Résumé

Les économies d'Afrique centrale ne montrent pas pour le moment le signe d'une diversification pouvant conduire à une transformation structurelle réussie, bien que des changements soient observés au niveau des structures de leurs économies. Pour nombre d'entre elles, le modèle de croissance économique repose toujours sur l'exportation d'un nombre réduit de produits peu transformés et d'un faible degré de sophistication. Cette situation les maintient aux plus bas niveaux de participation dans les chaînes de valeur mondiales. La forte dépendance

15 Exporter ses émissions : exporter le pétrole vers d'autres pays où il sera utilisé dans des procédés très polluants.

des pays d'Afrique centrale à l'égard de ressources naturelles non renouvelables les rend vulnérables aux variations des prix et de la demande de matières premières. Pourtant, une industrialisation fondée sur les ressources naturelles, qui est la stratégie recommandée pour les pays de la sous-région, passe par la transformation locale accrue de ces ressources naturelles - forestières, minières, pétrolières, agricoles et d'élevage - dont est dotée la sous-région. A cela il faut ajouter les potentiels touristiques et énergétiques qui, avec un peu de transformation, peuvent contribuer à l'industrialisation (BAD, 2019). Si des progrès ont été réalisés dans la transformation locale de produits de base, ces derniers sont minimes et les exportations demeurent largement dominées par les matières premières. En outre, les pays d'Afrique centrale commercent très peu entre eux et guère davantage avec le reste de l'Afrique. L'Afrique centrale a besoin de mettre en œuvre des politiques et des réformes économiques visant, d'une part, à rendre l'économie régionale beaucoup plus compétitive et plus attractive pour les investisseurs, d'autre part, à créer des liens en amont et en aval entre les secteurs des ressources et d'autres secteurs de l'économie, en vue de promouvoir le développement de chaînes de valeur régionales, la diversification et l'industrialisation fondées sur les ressources naturelles.

Les secteurs industriels suivants : véhicules électriques à base de cobalt, téléphones intelligents à base de coltan, mobilier de maison et de bureau fabriqué à partir du bois, pétrochimie et hydrocarbures extraits du pétrole, cuir provenant du cheptel, chocolat à base de cacao, vêtements tirés du coton et fertilisants à base de phosphate sont autant de domaines où la sous-région dispose d'avantages comparatifs potentiels et qu'elle devrait explorer, structurer et promouvoir auprès des investisseurs. La révolution naissante de l'industrie 4.0 représente une fenêtre d'opportunité, avec notamment l'impression 3D et la blockchain appelées à modifier profondément les processus de production et les chaînes de valeur. Les pays de la sous-région doivent les utiliser pour se construire de manière continue des avantages compétitifs en sus des avantages comparatifs dont la nature les a dotés.

En effet, la non-permanence de l'avantage compétitif constitue la caractéristique principale du nouvel environnement économique mondial, où le changement demeure la seule constante. L'avantage compétitif repose davantage sur le savoir que sur le capital physique. Par conséquent l'industrialisation et la participation dans les marchés mondiaux ne requièrent plus nécessairement des investissements lourds, mais avant tout de la souplesse et une certaine capacité à anticiper. Pour les économies d'Afrique centrale, il y a un énorme bond à faire en matière de niveau de compétence et également de connectivité sur Internet pour se positionner dans l'industrie 4.0. La transformation structurelle, de nos jours, est de plus en plus tirée par les services spécifiques à haut contenu de savoir. L'importance de la numérisation et de l'économie numérique pour stimuler la croissance et la transformation structurelle, et l'optimisation des résultats budgétaires en Afrique, ne sauraient donc être surestimées. Cette évolution numérique peut avoir un effet transformateur sur l'économie à travers la réduction des obstacles à l'entrée sur les marchés, l'élargissement du marché des entreprises et la création d'emplois.

4



Emploi

4.1 Productivité et mobilité sectorielle de la main d'œuvre

L'abondance des ressources naturelles n'a pas contribué à créer des emplois décents en nombre suffisant dans les secteurs productifs et modernes de l'industrie et des services, en raison du manque de diversification des économies des pays de la CEEAC. Malgré la prédominance du pétrole dans les économies des pays d'Afrique centrale, la grande majorité de la population dépend du secteur agricole pour sa subsistance. La part de l'emploi agricole dans l'emploi total se situe autour de 70 % dans la zone CEEAC prise globalement. Elle atteignait jusqu'à 91 % au Burundi et 87 % au Tchad pour l'année 2016 (graphique 4.1.1). L'industrie occupe à peine 10 % de la force de travail dans la CEEAC. Sa composante principale, qui est l'extraction d'hydrocarbures, représente un pourcentage important du PIB, mais crée peu d'emplois, du fait notamment de la prédominance de grandes multinationales dans le secteur qui utilisent des procédés de production intensifs en capital et des compétences techniques spécifiques. Les services absorbent un peu moins d'un cinquième des travailleurs de la CEEAC, mais la situation est très disparate selon les pays, avec des niveaux allant jusqu'à 68 % à Sao Tomé-et-Principe, 67 % au Gabon et 47 % en Angola.

Ce secteur reste cependant très dépendant de l'exploitation d'hydrocarbures et ne contribue pas à une diversification de l'économie susceptible de la mettre à l'abri d'un choc sur les prix du pétrole. Pour ce qui est de l'évolution de la structure de l'emploi, c'est surtout l'agriculture qui a perdu des travailleurs, tandis que l'industrie, mais surtout les services, ont enregistré une expansion relative. Le schéma selon lequel les exportations de minéraux ne créent pas beaucoup d'emplois directs a été observé dans plusieurs pays en développement (Berry, 2008).

Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que la production minière, par de grandes firmes multinationales en situation de monopole, absorbe le capital et la main-d'œuvre qualifiée disponibles, diminuant ainsi celle des autres biens échangeables qui nécessite moins de capital et plus de main-d'œuvre. Elle se traduit par une réduction du niveau d'emploi ou du taux de salaire d'équilibre dans le reste de l'économie, ainsi que par une augmentation du coût du capital.

En Afrique centrale, le climat des affaires n'est pas favorable aux petites et moyennes entreprises dont l'activité n'est pas liée à l'exportation de produits de rente. Comme dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, très peu de petites entreprises migrent avec succès vers le statut de moyenne ou grande entreprise (Berry, 2008). La multiplication des petites entreprises entraîne ainsi un faible niveau de productivité globale et ne permet pas aux PME de créer suffisamment d'emplois de qualité. Leur mortalité est par ailleurs très élevée dans de nombreux pays de la sous-région bien que se situant dans la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Les statistiques disponibles montrent que les taux de création et de mortalité des firmes sont plus élevés que la moyenne africaine en République démocratique du Congo et en Angola et moins élevés au Cameroun. (BAD 2019).

L'apparition récente de nouvelles technologies prometteuses de schéma innovants de financement, d'amélioration de la transparence, de réduction et de mutualisation du risque pourrait être une opportunité pour améliorer le climat des affaires et donc la performance des PME et du secteur privé dans son ensemble en Afrique centrale. Il s'agit notamment des paiements mobiles et surtout de la blockchain. La blockchain pourra faciliter le crowdfunding, méthode de financement qui permet de contourner les institutions de financement traditionnelles. Par exemple, Binkabi, plateforme de troc électronique pour les PME, permet aux commerçants d'utiliser la blockchain et de payer en monnaie locale ; elle se focalise sur les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Viet Nam. L'entreprise IBM a aussi créé une nouvelle plateforme de chaîne logistique fondée sur la blockchain pour faciliter les microcrédits aux PME africaines.

La difficulté d'accès au financement est en effet la deuxième contrainte majeure pour les petites et moyennes entreprises en Afrique centrale après la corruption (CEA, 2018). La blockchain peut permettre de relever les défis auxquels sont confrontés les pays africains alors qu'ils continuent à renforcer l'infrastructure de leurs marchés financiers. La technologie blockchain pourra ainsi permettre aux prêteurs et aux investisseurs de vérifier de nouvelles sources d'informations et de les stocker en toute sécurité. La crainte que les mêmes collatéraux soient donnés en garantie à des prêteurs pourrait être éliminée, libérant ainsi des ressources pour le financement des petites entreprises, tandis que le paiement ponctuel des factures pourrait permettre aux particuliers de constituer des antécédents de crédit et d'obtenir des prêts à des taux raisonnables (Kinai et coll., 2017 ; Lee et Mueller, 2019). La blockchain doit donc être considérée comme l'un des outils susceptibles de contribuer à l'amélioration du climat des affaires pour les PME en Afrique centrale et partant, de la productivité globale dans de nombreux secteurs et la création d'emplois décents.

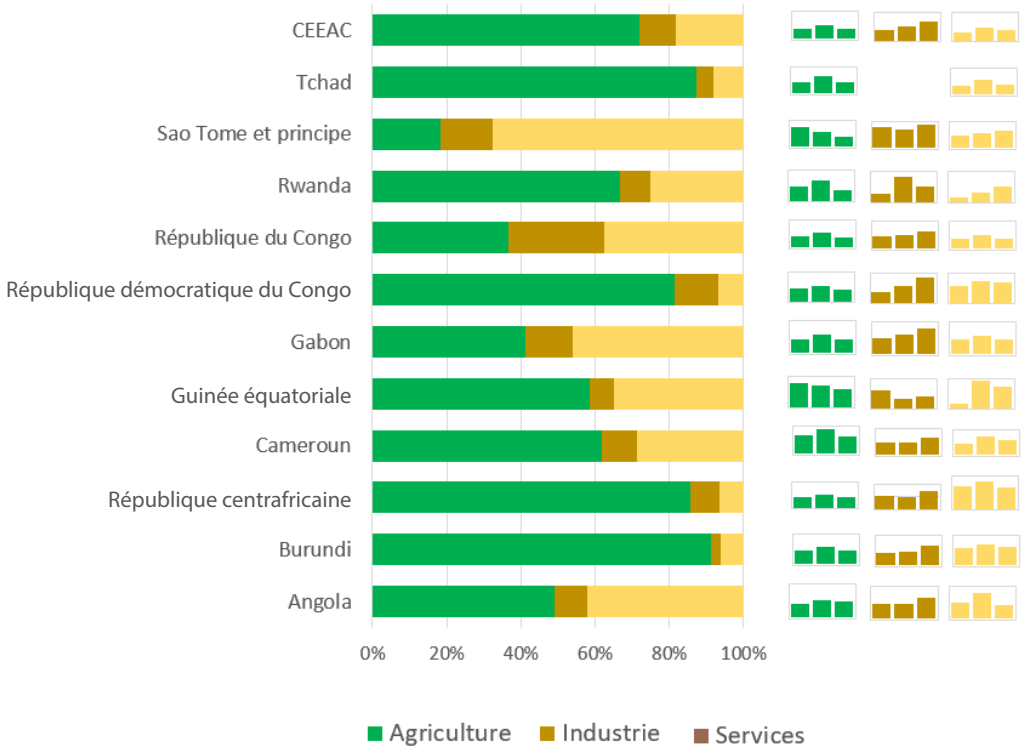
Des déplacements timides de travailleurs vers les secteurs les plus productifs : L'agriculture, secteur le moins productif, a vu sa contribution à l'emploi diminuer avec le temps au profit du secteur pétrolier et du secteur des services en Afrique centrale. A l'exception du Tchad, de l'Angola et de la Guinée équatoriale, tous les autres pays de la sous-région ont connu de timides mouvements intersectoriels de la main d'œuvre du secteur le moins productif

(agriculture) au secteur le plus productif (en général l'industrie) (graphique 4.1.1). Les pays qui ont connu une mobilité intersectorielle de la main d'œuvre allant dans le sens d'une perte de productivité sont en général ceux qui ont connu des crises sécuritaires importantes au cours de la période (Angola, Burundi et République centrafricaine). Ce constat illustre l'effet déstructurant des conflits, qui entraînent souvent une perte des acquis d'une transformation lente, mais constante, de plusieurs décennies.

Même si les faits stylisés de la littérature sur la transformation structurelle indiquent une tendance à la mobilité du travail du secteur le moins productif vers le secteur le plus productif, plusieurs conditions peuvent freiner ou même inverser un tel mouvement. Dans les pays riches en ressources en particulier, la transition peut se faire au sein du même secteur, des entreprises les moins productives vers les entreprises les plus productives (Berry, 2008).

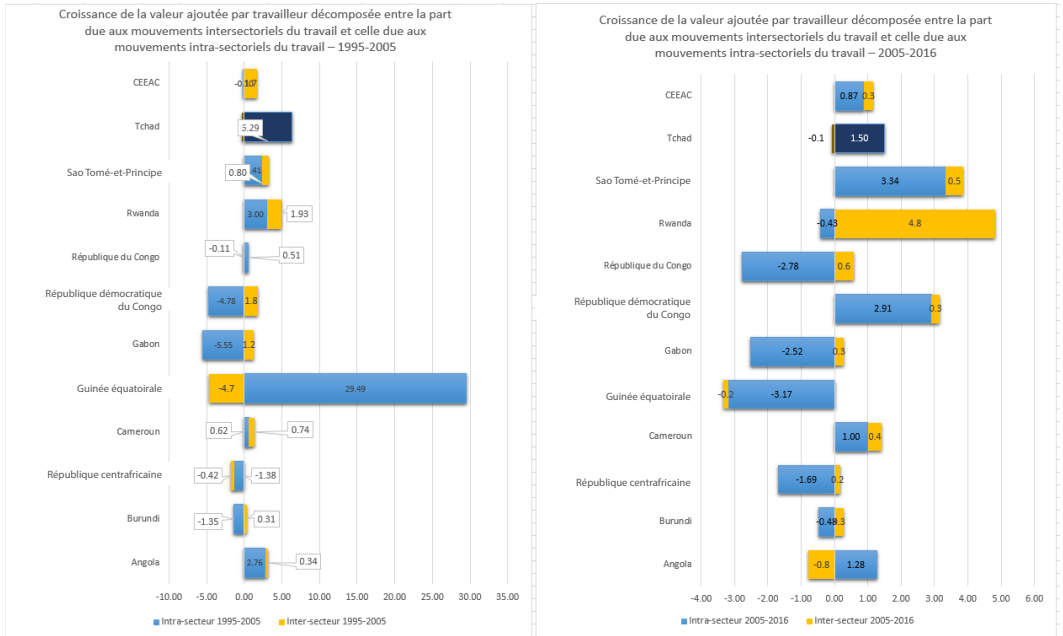
Les gains de productivité enregistrés suite aux déplacements intersectoriels de la main d'œuvre sont négligeables dans les pays de la CEEAC. Les mouvements de travailleurs enregistrés entre les secteurs n'ont pas contribué de manière significative à la croissance de la productivité (graphique 4.1.2). On constate ainsi, sur la période 1995-2016, dans quatre des pays de la sous-région, une perte de productivité résultant de ce type de mouvement contre un gain de productivité attribuable aux mouvements intrasectoriels du travail. Sur la période 2005-2016, les pertes de productivité sont dues à la fois aux mouvements intersectoriels et intra-sectoriels du travail. Le Rwanda est le seul exemple, sur la période 2006-2016, où l'on enregistre un gain de productivité significatif attribuable aux déplacements intersectoriels des travailleurs. Cette évolution semble indiquer que ce pays est actuellement sur la voie d'une transformation structurelle réussie de son économie. Pour les autres pays en revanche, il est important d'éliminer les rigidités qui empêchent une distribution intersectorielle du travail allant dans le sens de la maximisation de la productivité globale. L'efficacité de l'allocation des ressources et les bénéfices tirés de la réallocation de l'emploi dépendent beaucoup des conditions institutionnelles. En l'absence de données, il est difficile d'évaluer la contribution des migrations à la productivité du travail en Afrique centrale, mais les études de la CNUCED montrent, au niveau de l'Afrique subsaharienne, une contribution positive des migrations Sud-Sud à la croissance (CNUCED, 2018).

Graphique 4.1.1 : Répartition sectorielle de l'emploi dans les pays de la CEEAC en 2016 et variations sur les périodes 1990-1999, 2000-2009 et 2010-2016 (%)



Source: Base de données du BIT (ILOSTAT).

Graphique 4.1.2 : Accroissement annuel de la valeur ajoutée par travailleur (en %)

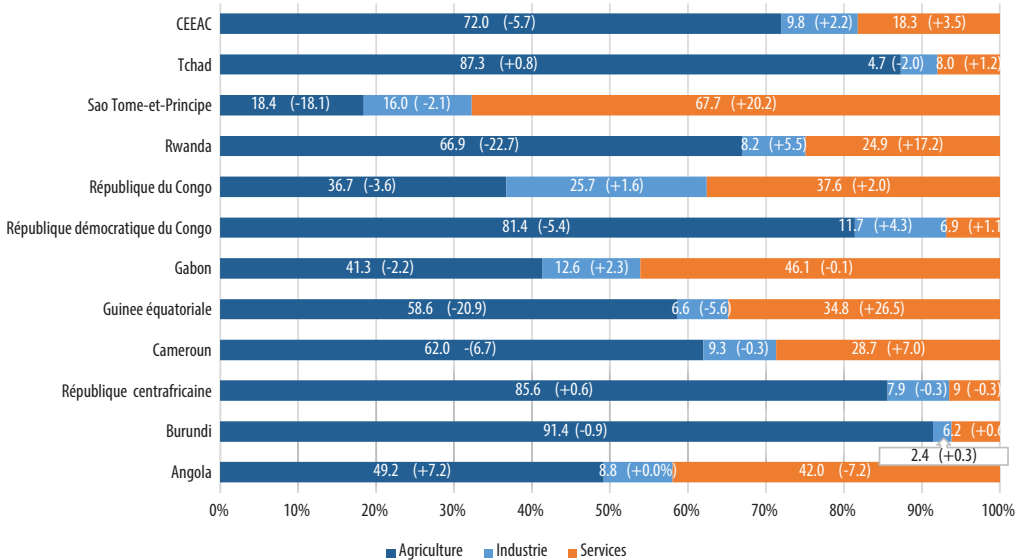


Source: Calculs des auteurs à partir de données extraites de la base de données du BIT (ILOSTAT) et de la base de données de la Banque Mondiale

4.2 Travail décent

Une proportion élevée de travailleurs pour compte propre qui traduit une taille importante du secteur informel : le taux de sous-emploi en Afrique centrale est élevé, bien que les données statistiques soient rares en raison du manque d'enquêtes régulières sur le sujet. La répartition de la population selon le statut dans l'emploi (graphique 3.2.1) montre une prédominance du pourcentage des travailleurs pour compte propre. Ce pourcentage reste très élevé, bien qu'il soit en train de se réduire pour tous les pays pour lesquels on dispose de données sur deux ans, à l'exception notable du Cameroun. Le nombre de travailleurs pour compte propre traduit en réalité la taille importante du secteur informel dans les économies de la CEEAC. La majorité des entreprises du secteur informel ont en effet pour seul employé l'entrepreneur lui-même. Ce statut de travailleur autonome peut aussi cacher un problème de sous-emploi et de chômage déguisé. En effet, les revenus qui sont tirés d'un tel emploi peuvent ne pas être suffisants pour permettre à l'entrepreneur de sortir de la pauvreté. Le travail informel n'est alors qu'un travail exercé faute de mieux. Il est important que les statistiques du marché de l'emploi soient produites de manière régulière de façon à pouvoir éclairer les décideurs sur les dynamiques en cours sur le marché du travail et qui ne sont pas toujours visibles.

Les innovations technologiques en cours ont le potentiel pour améliorer les conditions de travail en Afrique centrale. La blockchain peut ainsi réduire les contraintes de financement qui fragilisent les ménages ruraux, ainsi que les PME, permettant ainsi de créer des emplois plus stables (Chinaka, 2016). En effet, les PME sont plus vulnérables aux contraintes financières que

Graphique 4.2.1 : Emploi par secteur et variations (2007-2015)


Source: Base de données du BIT (ILOSTAT).

les grandes entreprises. La blockchain peut également suppléer la faiblesse des institutions et offrir des systèmes alternatifs de sécurité sociale concourant à rendre les conditions de travail plus décentes. De multiples modèles d'assurance fondés sur la blockchain ont déjà été proposés. Par exemple, une entreprise ghanéenne, dénommée Bitland, permet aux individus et aux organisations d'enregistrer des actes de propriété et d'enquêter sur les terres situées dans la blockchain de BitShares. Avec une combinaison de travailleurs à distance et de partenariats clés, Bitland cherche à aider les régulateurs à résoudre les conflits fonciers dans les zones actuellement hors de leur portée. En éliminant ce type de différend, la technologie blockchain pourrait apporter la propriété d'actifs - le noyau de la classe moyenne - aux plus vulnérables du monde. Les applications de la blockchain dans l'agro-industrie peuvent également permettre de garantir de meilleurs revenus aux agriculteurs par l'amélioration des conditions de travail dans les zones rurales (Tripoli et Schmidhuber, 2018).

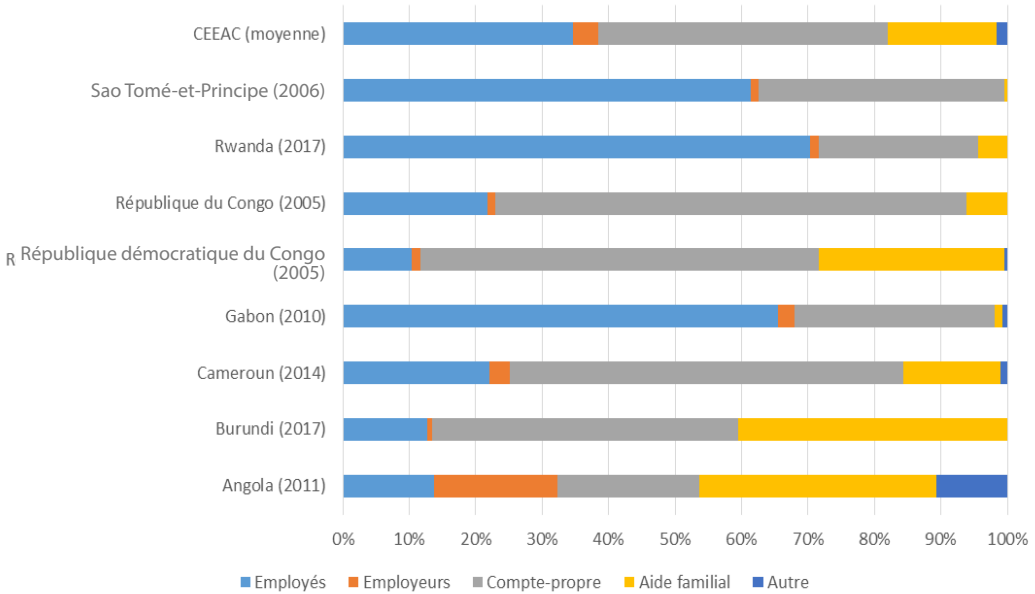
Des niveaux élevés de chômage ou de sous-emploi des jeunes, en lien avec la structure économique de pays, qui ne favorisent pas la création d'emplois décents en quantité suffisante. Le problème du chômage des jeunes se pose avec acuité en Afrique centrale. Offrir des emplois décents pour tous ces jeunes est un défi que les gouvernements de la sous-région ne sauraient ignorer. Le secteur pétrolier, qui produit l'essentiel de la valeur ajoutée, a une faible capacité d'absorption de main d'œuvre. Il se pose de surcroît un problème de qualification des jeunes par rapport aux compétences recherchées par les entreprises. La question est d'autant plus cruciale qu'un nombre important de jeunes au chômage sont toujours une source potentielle d'instabilité sociale.

La richesse en ressources naturelles pose des problèmes particuliers en ce qui concerne l'emploi car une mauvaise utilisation de la rente provenant desdites ressources peut conduire à l'appréciation des taux de change et à la hausse des salaires réels, réduisant ainsi la compétitivité extérieure des économies, aggravant parallèlement l'attentisme des jeunes chômeurs et le problème de l'inadéquation entre éducation et emploi (Fox et al, 2016). Dans le même ordre d'idées, la majorité des salariés disposant d'un emploi décent et bien rémunéré, dans les pays riches en ressources, est employée dans le secteur public alors que des niveaux de rente élevés entament la capacité du secteur privé à recruter en favorisant la création d'une structure économique peu favorable à son développement (Filmer et Fox, 2014). Cette situation est vécue dans des pays comme le Gabon et la Guinée équatoriale qui sont de gros exportateurs de pétrole. Au Gabon, par exemple, de nombreux jeunes choisissent de rester au chômage dans l'attente d'un emploi stable dans le secteur moderne, en refusant des emplois qu'ils jugent non conformes à leurs attentes. De même, les travailleurs du secteur non moderne cherchent continuellement des emplois mieux rémunérés (ce qui influence leur productivité), et rejoignent le secteur le mieux prisé dès que l'opportunité leur est offerte. Le niveau de chômage des jeunes est donc élevé parce que ces derniers refusent d'occuper des emplois non prisés qui deviennent l'apanage de la main d'œuvre issue de l'immigration.

D'autres faits stylisés qui caractérisent le marché du travail et la problématique de l'emploi en Afrique en général et en Afrique centrale en particulier méritent d'être soulignés. Il s'agit premièrement de la discrimination fondée sur le sexe. A titre d'illustration, une étude récente portant sur l'Afrique et incluant le Cameroun a montré que les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'atteindre les emplois les mieux rémunérés, même à niveau d'éducation identique en raison notamment du « fardeau de la fécondité » (Kuepié, 2016). Un deuxième fait stylisé indique qu'en l'absence de contrôle de l'Etat, l'exploitation anarchique des ressources naturelles en zones de conflit peut favoriser le travail non décent comme c'est le cas dans les mines en RDC (FAD, 2014).

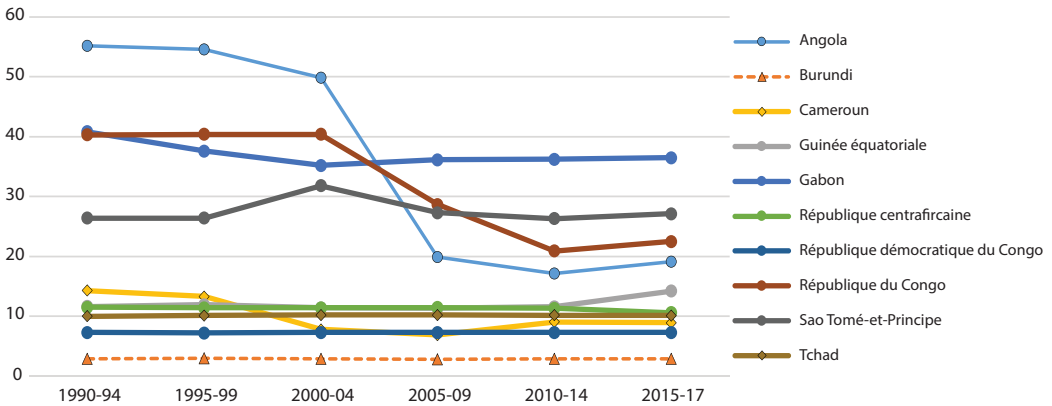
Enfin, un troisième fait stylisé indique de manière générale que le marché du travail en Afrique est désorganisé et marqué par l'inadéquation des compétences et une faible productivité du secteur informel (BAD, 2019). Par ailleurs, le fait que les opportunités d'emplois rémunérateurs se trouvent dans les zones urbaines aggrave le phénomène de l'exode rural (tout en réduisant le bénéfice perçu de l'éducation pour les jeunes en milieu rural). Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'esprit entrepreneurial et à préparer la jeunesse à la transition vers une économie de l'innovation qui ne s'appuie pas sur des avantages compétitifs acquis de façon permanente (Smith, 2013). L'influence de la qualité de l'emploi sur la recherche d'un autre emploi parallèlement à l'exercice d'un travail rémunéré, et donc la mobilité des travailleurs qui réduit la productivité, a été confirmée par des études économétriques au Cameroun, en RDC et au Tchad (Ponzo, 2012 ; Kamga et coll., 2016).

Graphique 4.2.2 : Répartition de la main d'œuvre selon le statut dans l'emploi occupé



Source: Base de données du BIT (ILOSTAT)

Graphique 4.2.3 : Évolution du niveau de sous-emploi des jeunes (%) dans les pays de la CEEAC



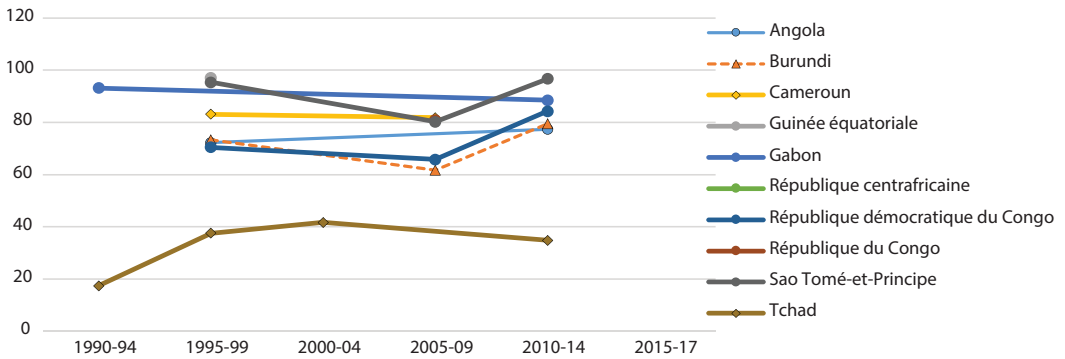
Source: Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs

4.3 Développement du capital humain

Les indicateurs relatifs à l'éducation indiquent des progrès, mais des écarts et des disparités persistent. Le système éducatif présente beaucoup de déficiences dans les pays de la sous-région. Le taux de scolarisation reste faible, même s'il est en hausse et le taux de déperdition scolaire est élevé. Les performances éducatives se ressentent notamment : i) du niveau de formation des enseignants, qui laisse à désirer ; ii) du manque de supports pédagogiques et didactiques et iii) de l'absence de politiques de réinsertion pour les jeunes travailleurs déscolarisés et non qualifiés du secteur informel.

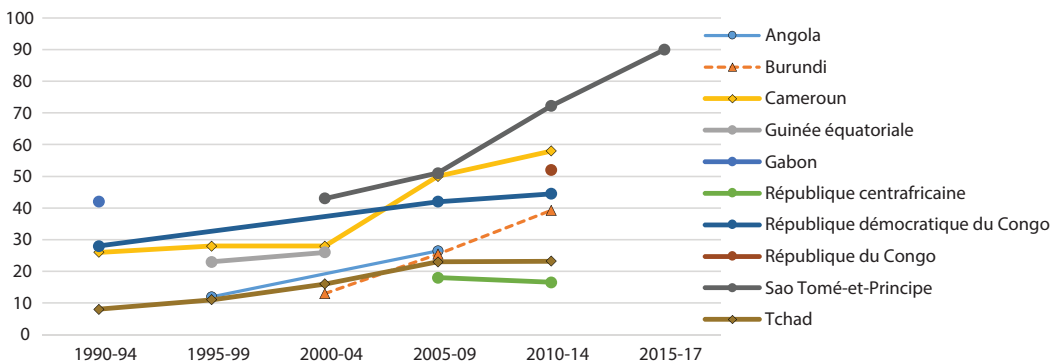
Pour assurer des emplois décents à une large couche de la population, en particulier les jeunes et les femmes, il est important de résoudre les problèmes d'inadéquation des compétences sur le marché du travail et de faible productivité du secteur informel (BAD, 2014). La durée moyenne de scolarisation dans les pays d'Afrique centrale est disparate. Elle est ainsi estimée à 2,3 ans au Tchad, qui enregistre la plus mauvaise performance de la sous-région, contre 6,8 ans en RDC et 8,2 ans au Gabon par exemple. La valeur moyenne de cet indicateur pour les pays à développement humain élevé est estimée à 8,5 ans et atteint même 11,8 ans pour les pays à développement humain très élevé. Bien que la durée moyenne de scolarisation dans les pays d'Afrique centrale montre une tendance générale à la hausse, son niveau reste relativement bas. Cette situation a une incidence sur la qualité du capital humain car, en dépit des progrès observés, le système éducatif en Afrique centrale ne permet pas encore de fournir les compétences pouvant satisfaire la demande des employeurs.

Graphique 4.3.1 : Taux d'alphabétisation des jeunes (%) dans les pays de la CEEAC



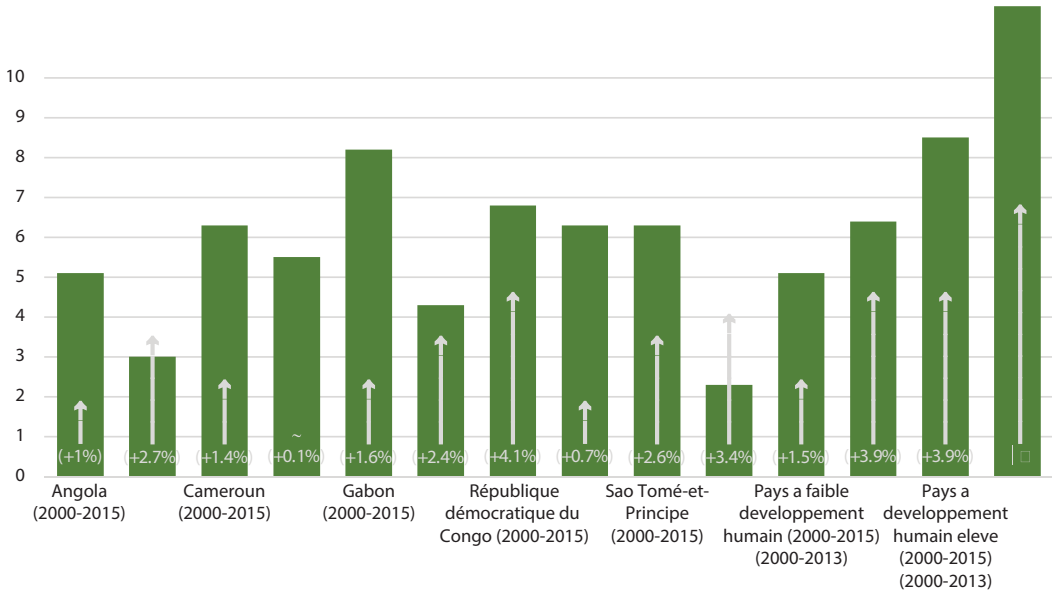
Source: Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs

Graphique 4.3.2 : Taux brut de scolarisation dans le cycle secondaire dans les pays de la CEEAC



Source: Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 4.3.3 : Nombre moyen d'années de scolarisation (25+) dans les pays de la CEEAC



Source: Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs

Un effort reste à faire pour améliorer le capital humain en quantité et en qualité afin de préparer la sous-région à l'émergence de l'économie numérique et de l'industrie 4.0.

Le capital humain est un facteur critique pour la promotion de la diversification économique et du développement durable. La sous-région doit absolument relever le niveau de son capital humain si elle veut améliorer sa position dans les chaînes de valeur traditionnelles (pétrole, cacao, bois, coton, viande, etc.) et s'insérer dans les nouvelles axées sur les technologies de l'industrie 4.0. Avec l'émergence progressive de technologies très économiques comme la manufacture additive, plus communément appelée impression 3D, qui vont changer les processus manufacturiers dans le monde, les pays en développement ne peuvent plus s'appuyer sur le faible coût de la main d'œuvre pour acquérir un avantage compétitif et se positionner dans les chaînes de valeur mondiales. L'industrie 4.0 augmentera les demandes de compétences dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques qui, pour le moment, se trouvent du côté des pays développés (UNCTAD, 2018). Les écosystèmes du savoir seront donc importants.

Le système d'enseignement doit donc impérativement s'adapter et anticiper les besoins en compétences de la nouvelle ère industrielle : compétences scientifiques et technologiques et capacité de création en particulier. Il est important d'identifier très tôt les niches potentielles et de se positionner en formant les compétences requises pour occuper ces niches. Les plans nationaux de développement des pays d'Afrique centrale intègrent déjà bien l'éducation et des initiatives régionales montrent aussi un progrès dans la coopération universitaire. Un point

de départ important serait de développer les compétences nécessaires pour transformer sur place, à l'aide des technologies de l'industrie 4.0, les produits non transformés que la région exporte déjà, le bois en particulier. Par exemple, des imprimantes 3D utilisant le bois comme matériaux existent déjà sur le marché (Le Duigou et coll., 2016 ; Steyrer et coll., 2015) et leur coût de production et leur efficacité ne peuvent que baisser avec le temps.

Il serait bon d'intégrer ces technologies naissantes dans les formations sur les métiers du bois pour commencer ou de créer de nouvelles filières techniques et universitaires spécialisées dans le domaine. L'impression 3D a aussi des applications dans la transformation de produits agricoles, domaine où le potentiel de la sous-région reste important, outre ses premières applications que sont les implants médicaux et les outils agricoles. La coordination entre les pays d'Afrique centrale en matière de formation et d'éducation s'est légèrement améliorée et ce processus devrait se poursuivre. Par exemple, avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la CEEAC a lancé un programme visant à créer des centres technologiques universitaires d'excellence, chaque pays mettant l'accent sur des spécialisations reflétant ses priorités.

4.4 Résumé

L'abondance des ressources naturelles n'a pas contribué à créer des emplois décents en nombre suffisant dans les secteurs productifs et modernes de l'industrie et des services, en l'absence de diversification économique. Les PME n'arrivent pas à contribuer à l'amélioration de la productivité dans de nombreux secteurs à cause d'un climat des affaires peu favorable. Les déplacements intersectoriels de main d'œuvre n'ont pas entraîné de hausse significative de la productivité à cause d'une certaine inefficacité de l'allocation de la rente des exportations de matières premières. L'efficacité de l'allocation des ressources et les bénéfices tirés de la réallocation de la main d'œuvre dépendent beaucoup des conditions institutionnelles en place. Cependant, des pistes existent pour améliorer la situation. Les technologies prometteuses comme la blockchain, qui sont déjà en train de révolutionner l'environnement des PME dans de nombreux pays en développement, sont une opportunité à saisir pour la sous-région. Les gouvernements d'Afrique centrale doivent faire de la lutte contre le chômage une priorité majeure de développement économique. En effet, avec une population active représentant près de deux tiers de la population totale, l'accès à des emplois décents est un défi pour la transformation économique et la stabilité à long terme de la région. Compte tenu de la proportion très importante des jeunes dans la population des pays d'Afrique centrale, le succès de toute politique de développement socioéconomique dépend en grande partie de sa capacité à leur fournir des emplois. Cela est d'autant plus critique que la croissance démographique est encore forte en Afrique et que le nombre de jeunes devrait dépasser le chiffre d'un milliard d'ici à 2050 (BAD, 2019).

Il faut donc trouver des solutions innovantes et investir avec efficacité dans le capital humain. Les pays d'Afrique centrale ne devraient plus fonder leur avantage comparatif uniquement sur leurs dotations factorielles, mais investir dans le capital humain pour bien se positionner

et ne pas être marginalisés dans les chaînes de valeur émergentes de l'industrie 4.0. Les développements technologiques en cours peuvent potentiellement améliorer les conditions de travail en Afrique centrale, mais ils requièrent de nouvelles compétences qui n'apparaissent pas pour le moment dans les processus de production des biens actuellement produits par les pays de la sous-région. Des investissements à grand impact dans l'éducation, la science et la technologie sont donc indispensables pour progresser dans les chaînes de valeur et atteindre le niveau de celui des économies tirées davantage par le savoir et la créativité que par les ressources brutes. Le secteur privé a un rôle primordial à jouer dans la prestation des services éducatifs et la création d'emplois et doit être associé dans ces stratégies de développement. L'investissement direct étranger est aussi un facteur d'accroissement de la productivité, notamment à travers le transfert des connaissances. Le système d'enseignement doit impérativement s'adapter et anticiper les besoins en compétences de la nouvelle ère industrielle : compétences scientifiques et technologiques et capacité de création en particulier. Les plans nationaux de développement des pays d'Afrique centrale devraient intégrer davantage la révolution technologique en marche dans leurs priorités, car l'Afrique ne peut se permettre d'être à l'écart de ces nouvelles innovations.

5



Société

5.1 Démographie

Le taux de fécondité est en baisse dans la sous-région, mais des disparités persistent entre les pays. Les progrès les plus marqués ont été enregistrés au Rwanda, où le taux de fécondité a baissé, passant de 7 enfants environ par femme au début des années 90 à moins de 4 aujourd'hui, comme le montre le graphique 5.1.1 ci-après. En revanche, la République démocratique du Congo et le Tchad affichent toujours des taux de fécondité supérieur à 6, bien au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 4,8. Un taux de fécondité élevé est traditionnellement associé à des niveaux d'indicateurs de développement médiocres et des études confirment cette corrélation négative entre les variables associées à la croissance démographique et le PIB par habitant (Sene, 2017). Les débats récents sur la question du dividende démographique font ressortir que la baisse de la fécondité constitue une opportunité pour la transformation structurelle de l'économie.

La baisse de la fécondité se traduit en effet par l'apparition d'une période de transition au cours de laquelle la structure par âge de la population se caractérise par une proportion élevée de personnes actives, ce qui est susceptible de stimuler la croissance économique, toutes choses étant égales par ailleurs (Bloom, Canning, et Sevilla, 2003). La baisse du taux de fécondité, qui est un bon indicateur des progrès réalisés dans le domaine du planning familial, a pour conséquences directes l'augmentation du niveau de vie et l'allongement du temps consacré par les femmes à leur éducation. Elle permet également aux ménages d'investir davantage dans l'avenir de chaque enfant, d'élever leurs niveaux d'éducation et d'accroître leur participation à la vie active (ou au marché du travail). Les pays en développement, comme ceux de la CEEAC, pourraient ainsi tirer profit du dividende démographique, s'ils s'organisent pour mettre en œuvre des politiques appropriées. Les principales causes de la baisse de la fécondité en Afrique sont les suivantes selon Kobiane (2017) : 1) une baisse de la fertilité précoce et tardive ; 2) un recul de l'âge du premier mariage ; 3) une augmentation de l'utilisation de la contraception moderne ; 4) une forte baisse de l'infertilité et 5) une amélioration substantielle du niveau d'éducation des femmes en âge de procréer. La gouvernance, selon Mbacke (2017), peut également, en réduisant les incertitudes sur le futur, agir sur les décisions ayant des répercussions sur la fécondité. Cette hypothèse expliquerait les résultats remarquables atteints par le Rwanda en matière de réduction de la fertilité (Dhillon et al, 2015).

Le taux de fécondité reste encore élevé dans plusieurs pays d'Afrique centrale et les décideurs devraient continuer d'essayer de le faire baisser en s'attaquant aux nombreux déterminants de la fertilité recensés dans ces pays et qui relèvent de l'environnement socio-culturel et économique: l'indépendance financière des femmes ; les conflits armés ; l'éducation et les politiques de planning familial, entre autres. Dans les pays peu peuplés de la sous-région tels que le Gabon et la Guinée équatoriale dont la population est estimée à moins de 2 millions d'habitants et qui possèdent d'importantes richesses naturelles, l'amélioration de la gouvernance économique et des politiques de redistribution des fruits de la croissance devraient être privilégiées pour améliorer les niveaux de vie des populations et les perspectives de développement global. Au regard des niveaux actuels de leurs PIB par habitant, qui sont particulièrement élevés, un doublement de leur population totale les maintiendrait dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Par conséquent, une amélioration de l'environnement des affaires et du capital humain dans ces deux pays, associée à une réelle diversification économique, devraient les conduire vers des niveaux de développement encore plus élevés que ceux qui prévalent en ce moment, sans nécessairement privilégier des politiques de réduction de la fécondité.

Les taux de dépendance diminuent progressivement dans la sous-région. Le taux de dépendance, qui est le rapport entre les jeunes (0-14 ans) et la population active, donne une indication de la charge de dépendance que supporte la population en âge de travailler, ainsi qu'un aperçu de la structure démographique d'une société. Le ratio de dépendance démographique est en baisse depuis 1990 dans la plupart de pays de la sous-région, sauf au Tchad, en RDC et en République du Congo, ce qui ouvre la possibilité de tirer profit du dividende démographique (graphique 5.1.2). Les pays qui réalisent les meilleures performances, en la matière, dans la sous-région sont le Gabon et la Guinée équatoriale avec des taux de dépendance de 60 et 62 respectivement tandis que l'Angola, le Tchad et la RDC sont à la traîne avec un taux qui s'élève à plus de 90 sur la période 2015-2017. Des politiques appropriées peuvent réduire la dépendance vis-à-vis des enfants, soit en réduisant la fécondité, soit en améliorant la longévité. C'est le cas du Rwanda qui, en 2003, a mis en place une politique démographique et reconstruit son système de santé et qui, de ce fait, a connu la réduction la plus drastique de son taux de dépendance qui est passé de 102 en 1990 à 71 en 2017.

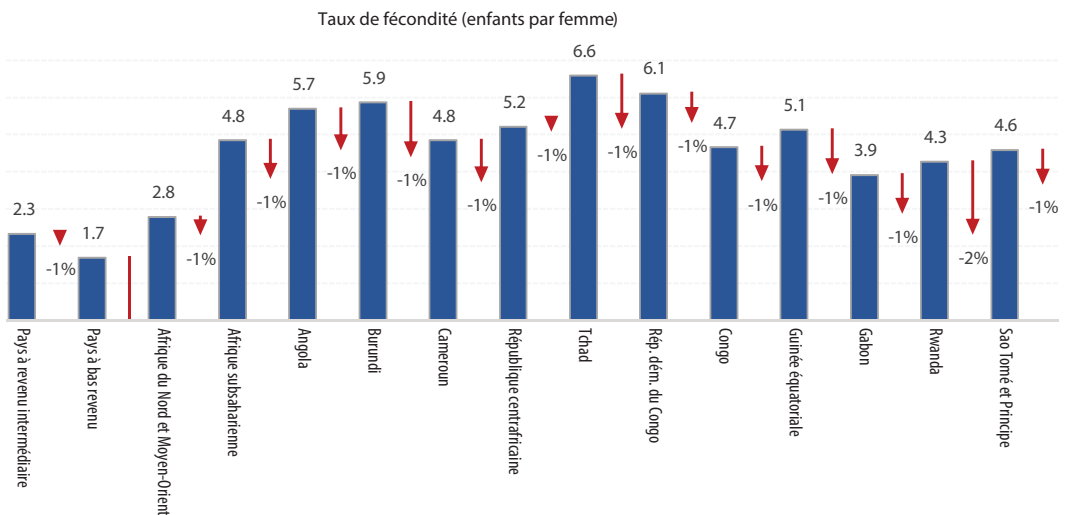
La réduction des taux de dépendance pourrait toutefois ne pas être suffisante pour optimiser le dividende démographique en Afrique centrale. En effet, les taux de chômage et de sous-emploi, particulièrement élevés dans la CEEAC, ont un impact négatif sur la productivité des actifs qui est inférieure à son niveau maximal potentiel. Le poids de la dépendance que ces derniers supportent est ainsi plus élevé que celui qui émanerait de la seule charge des enfants et des personnes âgées. En Afrique centrale, le chômage et le sous-emploi résultent de la structure particulière de l'économie, caractérisée par une faible diversification et une forte dépendance vis-à-vis de l'exportation des matières premières, qui ne favorisent pas l'émergence de nouveaux secteurs potentiellement plus générateurs d'emploi et de travail décents. Pour toutes ces raisons, la baisse du taux de dépendance pourrait ne pas

automatiquement stimuler la croissance. Les pays d’Afrique centrale ne bénéficieraient donc que des effets directs de la baisse de fécondité. Le potentiel à tirer des effets indirects de long terme, dont ils disposent, nécessitera des politiques appropriées.

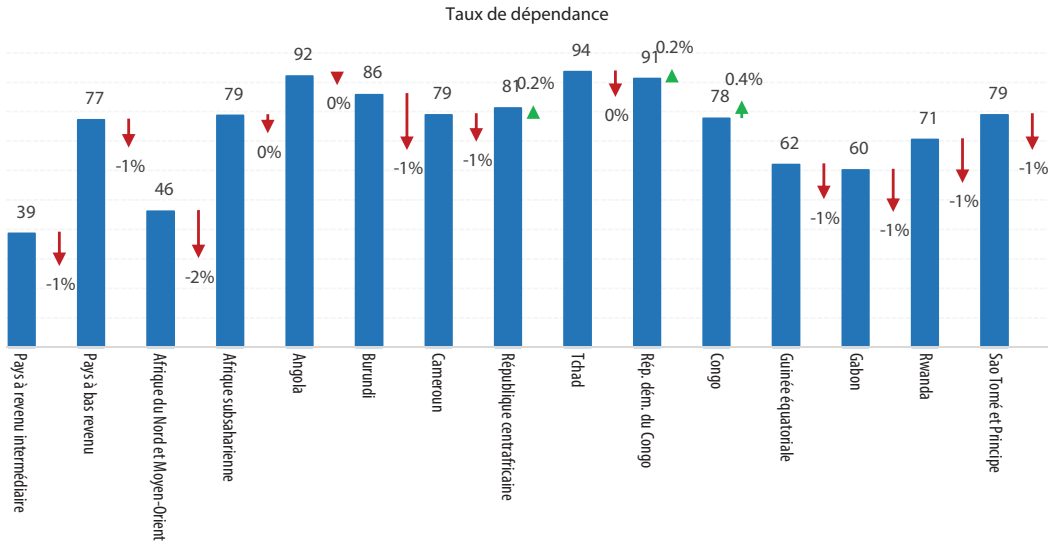
Les conditions de vie des populations vivant dans les zones urbaines d’Afrique centrale se sont considérablement améliorées depuis les années 1990 et cette évolution s’est traduite par une diminution de 22 % de la part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles.

Il faut toutefois relever qu’environ trois urbains d’Afrique centrale sur cinq vivent toujours dans des bidonvilles, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de l’Afrique subsaharienne, comme le montre le graphique 5.1.3. Le Cameroun et le Gabon enregistrent les meilleurs résultats en la matière avec moins de 40 % des urbains qui vivent dans des bidonvilles contre 90 % environ à Sao-Tomé-et-Principe et au Tchad. L’urbanisation peut être à la fois une bénédiction et une malédiction pour la transformation structurelle d’un pays (CEA, 2017). Une malédiction, parce que dans les circonstances actuelles, elle a tendance à provoquer le développement du secteur informel au-delà du raisonnable et à augmenter la pression sur les ressources environnementales et la demande sociale. Une bénédiction, parce que le développement urbain favorise : i) la construction d’infrastructures urbaines (générant des économies d’échelle) ; ii) l’augmentation de la demande de produits et services manufacturés locaux et iii) l’innovation et la créativité. Une urbanisation réussie dépend donc dans une large mesure de l’intégration de la planification urbaine dans le plan d’industrialisation national et d’une coordination efficace entre les administrations nationales et locales. Les pays doivent investir dans des infrastructures clés et créer des sites industriels bien placés et bien desservis, reliant l’industrie aux ressources rurales. Il faut notamment utiliser les ressources financières issues des ressources naturelles pour les investissements dans les infrastructures,

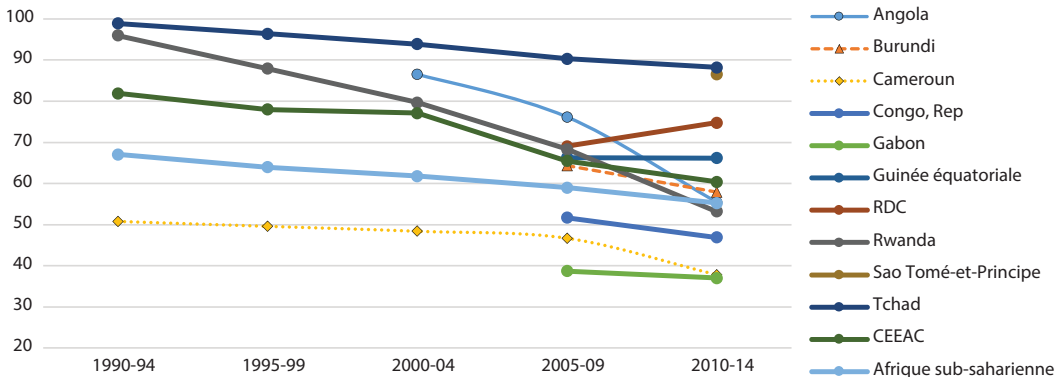
Graphique 5.1.1 : Taux de fécondité (nombre d’enfants par femme) dans les pays de la CEEAC



Source: Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs

Graphique 5.1.2 : Taux de dépendance, jeunes (% de la population en âge de travailler)


Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 5.1.3 : Pourcentage de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (%) dans les pays de la CEEAC


Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

développer ou renforcer les liens industriels entre les secteurs de ressources et les autres secteurs économiques, et exploiter le pouvoir de la consommation en tant que moteur du développement industriel.

5.2 Santé

De manière générale, la situation nutritionnelle des enfants s'améliore, ce qui donne des raisons d'être optimiste sur la capacité de la nouvelle génération à contribuer davantage à la transformation structurelle de la sous-région. Les progrès restent toutefois mitigés dans certains pays d'Afrique centrale, comme le montre le graphique 5.2.1. Les meilleures

performances pour ce qui est des progrès en matière de santé ont été enregistrées à Sao Tomé-et-Principe et en Angola où le taux de prévalence des enfants en retard de croissance est passé de 35,2 en 1995-1999, à 17,2 % en 2015-2017. Malheureusement, plusieurs autres pays de la sous-région (Cameroun, RDC, RCA et Burundi) n'ont enregistré que des progrès minimes. Le Burundi enregistre toujours ainsi le taux de retard de croissance le plus élevé de la sous-région estimé à 55,9 %. Le retard de croissance des enfants est un processus progressif et cumulatif causé par un apport insuffisant d'éléments nutritifs ou par des infections répétées. Il a souvent des conséquences à long terme sur la santé physique et les fonctions cognitives, telles que des retards dans le développement moteur des enfants et une déficience cognitive qui peuvent constituer un obstacle majeur à la transformation structurelle.

L'espérance de vie en bonne santé est en hausse dans tous les pays de la sous-région.

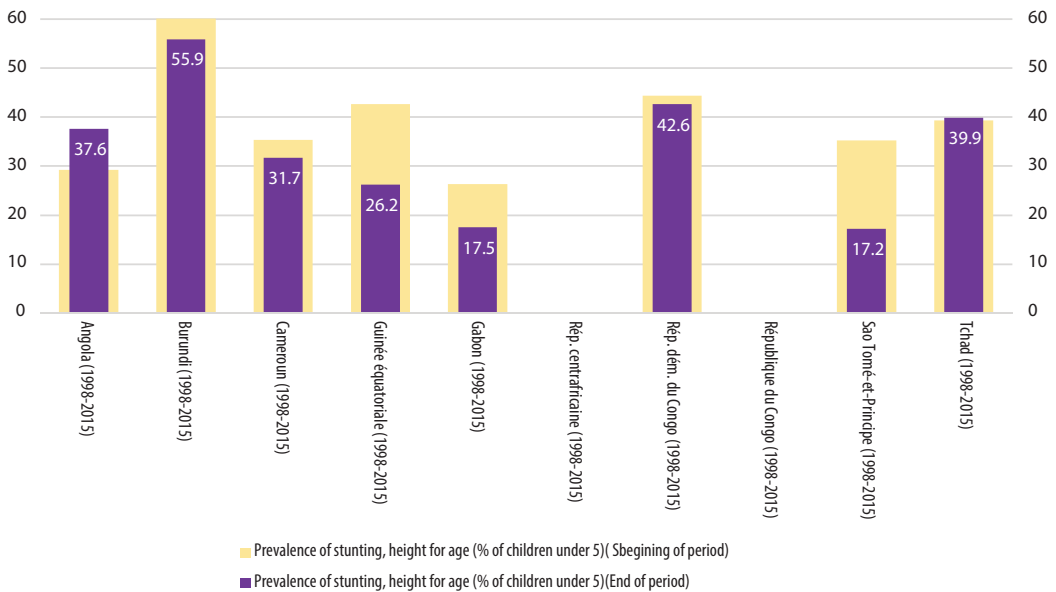
L'espérance de vie en bonne santé (EVBS), c'est-à-dire le nombre d'années de vie en bonne santé qu'un nouveau-né peut espérer vivre, contribue directement à accroître l'offre de travail dans l'économie. L'évolution à la hausse constante de cet indicateur dans la sous-région est encourageante (graphique 5.2.2). Ces progrès sont dus en partie à la hausse des revenus, à l'amélioration de la nutrition et à l'accès à des soins de santé de qualité. Dans la sous-région, le Rwanda est le pays qui a enregistré les progrès les plus importants dans ce domaine, avec une EVBS passée de 43 ans en 1990 à 60 ans en 2016, dépassant ainsi tous les autres pays de la sous-région, à l'exception de Sao Tomé-et-Principe. Ce petit Etat insulaire est en effet le seul pays de la sous-région à enregistrer des résultats équivalents à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, estimée à 62 ans, alors que celle de la CEEAC est estimée à 54 ans. Des efforts importants doivent donc encore être faits par la majorité des pays de la sous-région pour améliorer le niveau de l'EVBS de leurs populations respectives. Une vie longue et en bonne santé est une dimension essentielle du développement humain parce qu'elle améliore directement les capacités humaines et partant, les perspectives de croissance économique et de transformation structurelle.

Le fardeau des maladies continue d'évoluer de maladies transmissibles à des maladies transmissibles non transmissibles, ce qui témoigne des progrès accomplis vers une prévention et un traitement plus efficaces des maladies. Alors que les sociétés d'Afrique centrale vieillissent et que l'accès aux soins de santé et leur qualité s'améliorent, le fardeau des maladies - maternelles, néonatales et nutritionnelles¹⁶- transmissibles au cours des années de vie corrigées du facteur d'invalidité (AVCI) baisse, éliminant ainsi un obstacle majeur à la productivité. Le graphique 5.2.3 montre que la prévalence des maladies non transmissibles¹⁷ est de plus en plus importante dans tous les pays de la sous-région. A l'exception de la RCA

16 Cette catégorie de maladies comprend le paludisme, le VIH/sida, la tuberculose, les hépatites A et B, les maladies sexuellement transmissibles, etc.

17 Les maladies non transmissibles (MNT) ont tendance à durer longtemps et résultent d'une combinaison de facteurs génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux. Également appelées maladies chroniques, les MNT sont souvent associées aux groupes d'âge avancé, bien qu'il soit prouvé qu'environ un tiers de tous les décès dus aux MNT se produisent entre 30 et 69 ans, dont plus de 85 % dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (WHO, 2018).

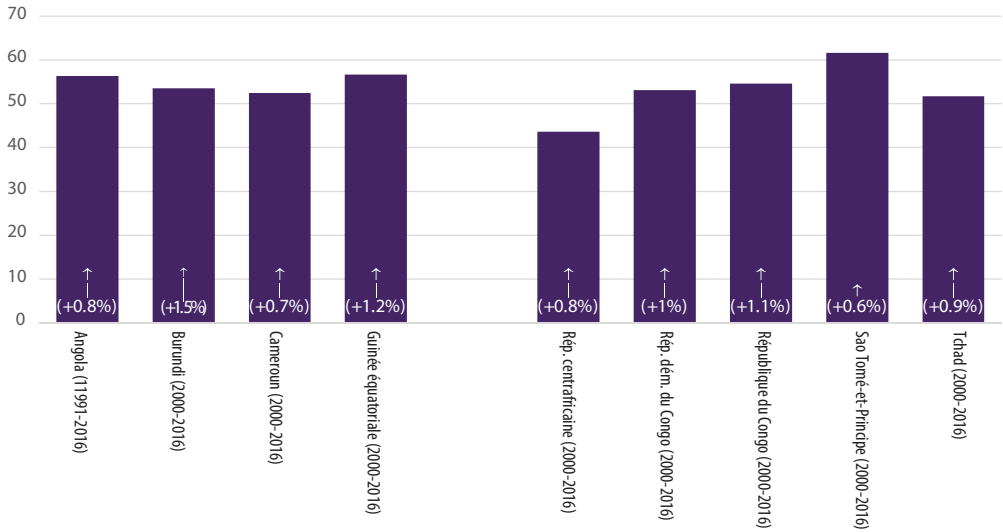
Graphique 5.2.1 : Pourcentage des enfants en retard de croissance (1998-2015) dans les pays de la CEEAC



Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

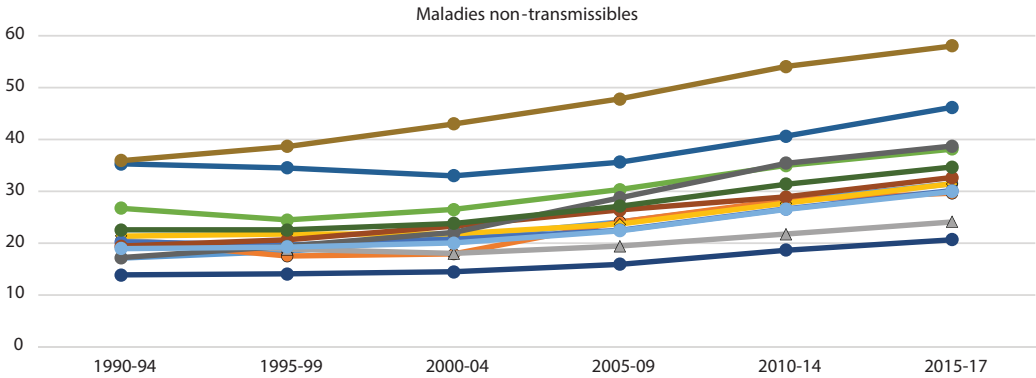
et du Tchad, ils réalisent tous des performances qui se situent au-dessus de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne le fardeau des maladies transmissibles au cours des AVCI. Tout comme pour l'indicateur d'espérance de vie en bonne santé mentionné plus haut, Sao Tomé-et-Principe est ici encore le pays de la sous-région qui enregistre les améliorations les plus importantes et affiche un indicateur de fardeau des maladies causées par des maladies transmissibles de 34 % seulement. Cette performance est remarquable quand on sait que la moyenne pour la sous-région est de 56 %. Une réduction de l'incidence des maladies transmissibles devrait entraîner en effet un allongement de la durée de vie, sans handicap, qui elle-même devrait se traduire par un accroissement de l'offre de travail. Les pays de la sous-région ont donc des marges de productivité à gagner en s'employant à lutter plus efficacement contre les maladies contagieuses.

Graphique 5.2.2 : Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années) dans les pays de la CEEAC

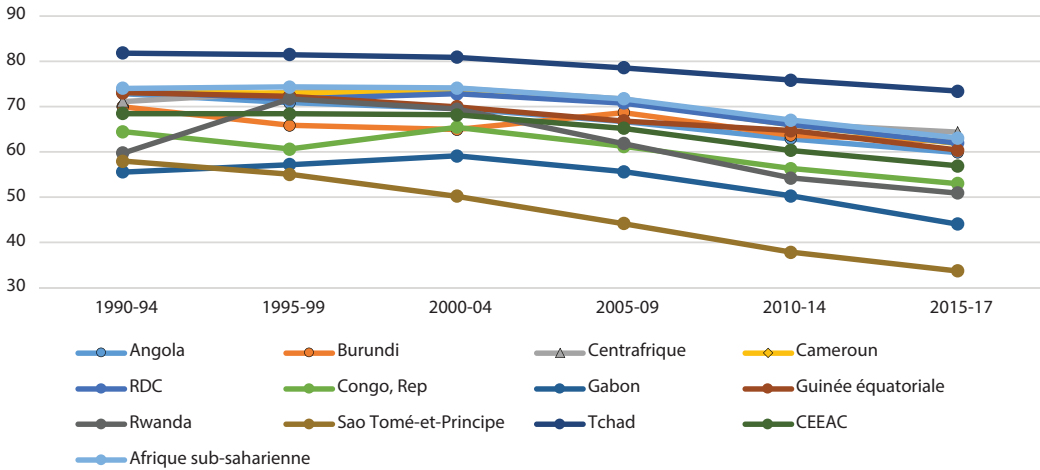


Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 5.2.3 : Fardeau des maladies, tous âges (proportion d'années de vie corrigées de l'incapacité, %)



Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 5.2.4 : Maladies transmissibles, maternelles, néonatales et nutritionnelles


Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

5.3 Pauvreté et inégalités

La pauvreté extrême a diminué dans la plupart des pays d'Afrique centrale, permettant ainsi à un nombre croissant de personnes parmi les plus vulnérables de participer à la transformation structurelle des économies de leur pays. Le graphique 5.3.1 montre que tous les pays de la sous-région, à l'exception de Sao Tomé-et-Principe et du Cameroun, ont fait des progrès dans l'éradication de l'extrême pauvreté (revenus quotidiens inférieurs à 1,9 dollar). La plus grande amélioration a été observée au Tchad, qui a ramené l'extrême pauvreté de 63 % sur la période 2000-2004 à 38 % sur la période 2010-2014, soit en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le Burundi, le Rwanda et la RDC, par contre, sont toujours aux prises avec un taux d'extrême pauvreté supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, bien qu'ils aient réalisé des progrès considérables ces dernières années.

En revanche, le taux de pauvreté au Cameroun est resté bien en dessous de la moyenne africaine, et le pays n'a pas connu de progrès significatif depuis le début des années 2000. Le Gabon est aujourd'hui le pays de la CEEAC qui enregistre le taux de prévalence de la pauvreté le plus faible de la sous-région. Il convient cependant de noter que près d'un gabonais sur trois vit toujours en dessous du seuil national de la pauvreté ce qui, au regard des richesses dont est doté le pays, apparaît relativement élevé¹⁸. Etant donné que la pauvreté empêche les personnes touchées par le phénomène de prendre part aux activités économiques qui sont à la base de la croissance et du développement économique, il est essentiel que les gouvernements des pays d'Afrique centrale persévèrent dans leurs efforts pour s'attaquer à ce problème. Il y a donc lieu d'améliorer l'efficacité de la redistribution de la rente des exportations de matières premières dans la sous-région.

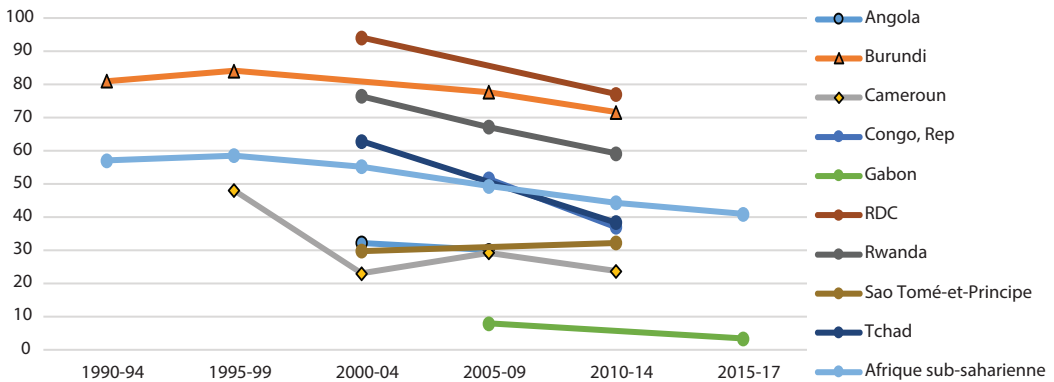
18 CEA, à paraître.

Contrairement à la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne, de nombreux pays d'Afrique centrale ne parviennent pas à maîtriser l'accroissement des inégalités de revenus. L'Afrique centrale est l'une des sous-régions du continent où les inégalités, telle que mesurées par l'indice de Gini, sont les plus criardes. En outre, alors que depuis 1990, les inégalités enregistrent une tendance continue à la baisse dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, elles ont augmenté dans près de la moitié des pays d'Afrique centrale (graphique 5.3.2). Avec une valeur de Gini estimée à 31, Sao Tomé-et-Principe est actuellement le pays le plus égalitaire, tandis que la République du Congo, avec un indice de 49, est le pays le plus inégalitaire de la sous-région. Les pays ayant connu l'accroissement le plus marqué des inégalités sont : le Burundi (+5.2), le Cameroun (+3.8) et la République du Congo (+1.6). Le Rwanda, quant à lui, est le pays qui a réalisé les meilleures performances en matière de réduction des inégalités (-2.3) sur la période 2005- 2014. Cette performance montre qu'une politique efficace de redistribution de la richesse peut avoir une forte incidence sur les niveaux de pauvreté. L'amélioration des conditions de vie des classes inférieures et moyennes peut être un puissant moteur de transformation structurelle, les ménages appartenant à ces classes sociales pouvant, dans ce cas, allouer une part plus importante de leurs revenus à la consommation et à l'investissement et offrir de meilleures opportunités à leurs enfants. Il est donc primordial que le gouvernement accélère ses efforts visant à réduire les inégalités économiques dans le cadre d'un système d'imposition progressif et de politiques sociales bénéficiant aux classes populaires et aux classes moyennes. Il est également important d'anticiper que la mondialisation et les progrès technologiques peuvent profiter aux riches de manière disproportionnée, et aggraver ainsi les inégalités existantes au détriment notamment des populations les plus marginalisées. Des mesures préventives comme l'amélioration de l'éducation et de l'inclusion financière et numérique des franges les plus démunies sont à envisager dans un tel contexte.

Tandis que les filles et les femmes d'Afrique centrale réduisent le fossé qui les sépare des hommes en matière de réussite scolaire et de participation au marché du travail, elles restent confrontées à des difficultés pour accéder aux emplois de niveau supérieur. Le graphique 5.3.3 compare les progrès réalisés par les pays d'Afrique centrale sur différentes dimensions de l'inégalité entre les sexes (participation au marché du travail, probabilité d'obtenir un emploi hautement qualifié et taux de scolarisation brut dans l'enseignement secondaire) par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Il apparaît à l'analyse que : i) les femmes d'Afrique centrale se rapprochent du niveau d'instruction des hommes, ce qui se manifeste par une réduction du taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire entre hommes et femmes ; ii) les femmes des pays de la CEEAC se rapprochent également de leurs homologues masculins en matière de participation au marché du travail dont le taux se situe d'ailleurs au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne ; iii) le taux d'occupation par les femmes des emplois hautement qualifiés est inférieur à celui des hommes dans la sous-région.

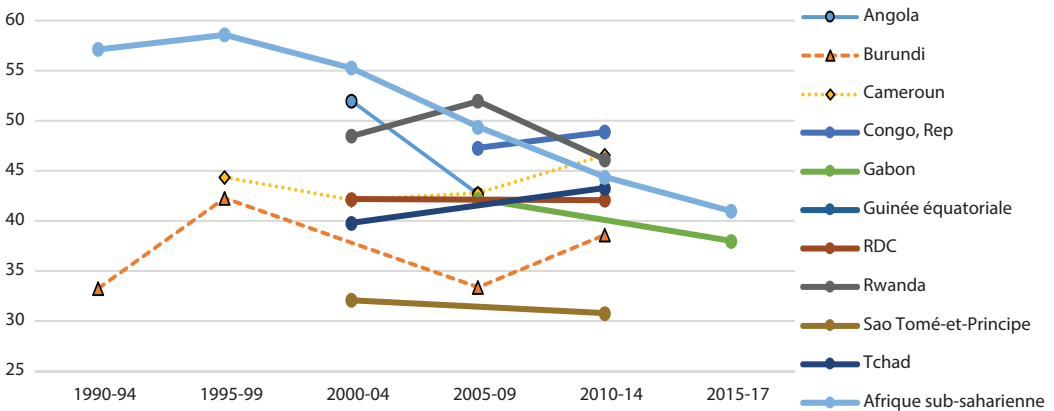
Ce constat montre la complexité de la réduction des inégalités liées au genre, qui empêche une bonne partie de la société de participer pleinement à la transformation structurelle de leur pays. Par conséquent, l'élaboration de politiques sensibles au genre demeure une priorité absolue pour les dirigeants d'Afrique centrale.

Graphique 5.3.1 : Incidence de la pauvreté à 1,90 USD par jour (PPA 2011) (% de la population)



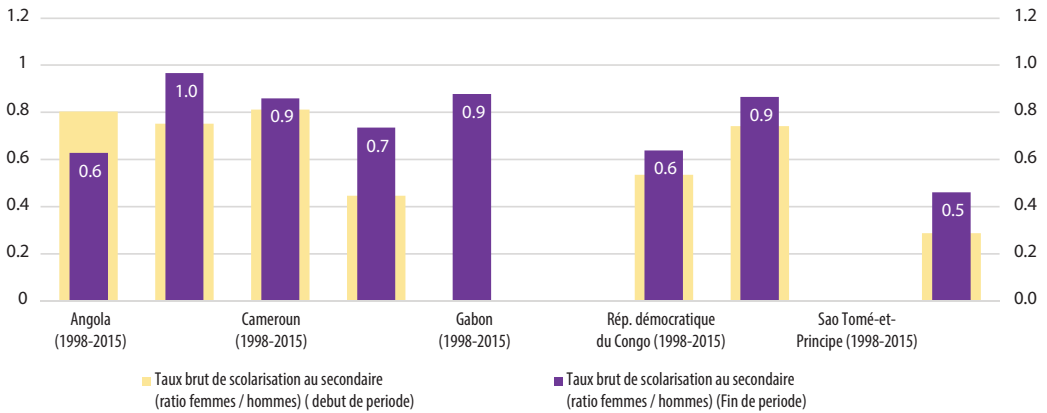
Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 5.3.2 : Evolution des inégalités de revenu (indice de Gini) dans les pays de la CEEAC sur la période 1990-2017



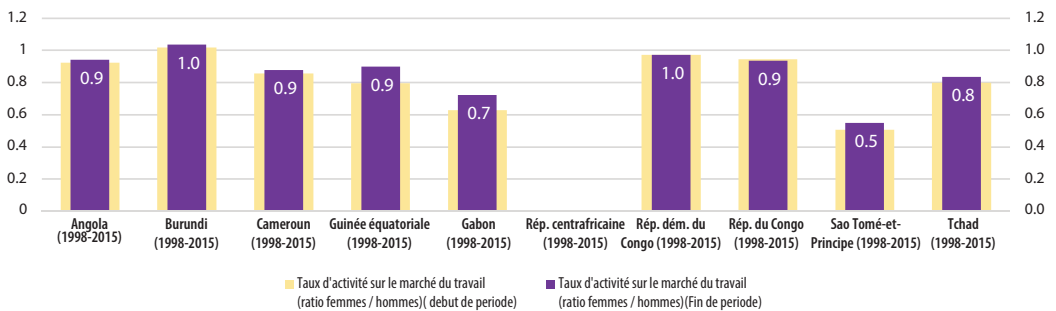
Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 5.3.3a : Taux brut de scolarisation dans le secondaire (ratio femmes-hommes) dans les pays de la CEEAC



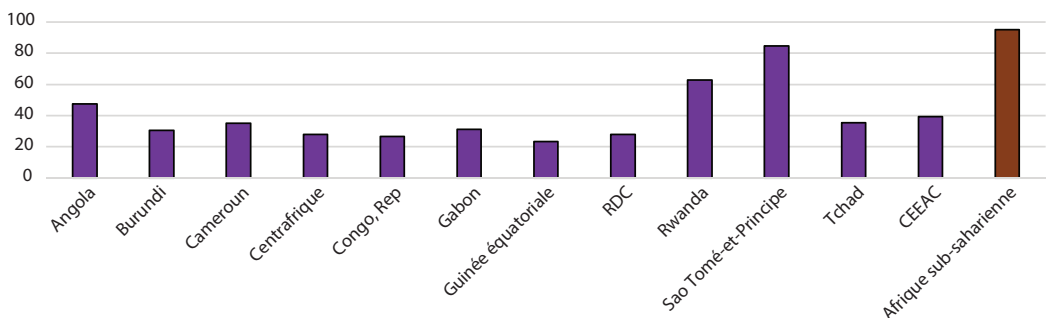
Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 5.3.3b : Taux d'activité sur le marché du travail (ratio femmes-hommes)



Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

Graphique 5.3.3c : Taux d'occupation élevé (ratio femmes-hommes)



Source : Base de données de la Banque Mondiale (Indicateurs de Développement dans le Monde) et calculs des auteurs.

5.4 Résumé

En raison de l'absence de transformation structurelle, les indicateurs sociaux en Afrique centrale, bien qu'affichant une tendance à l'amélioration, n'ont pas atteint les niveaux observés dans des pays de niveau de revenus comparables dans d'autres régions du monde. On observe ainsi une baisse des taux de fécondité et de dépendance dans la sous-région, bien que des disparités persistent entre pays. Cependant, avec des taux de chômage et de sous-emploi élevés, liés à la faible diversification des économies, il est à craindre que cette amélioration des indicateurs démographiques ne conduise pas de manière systématique à une optimisation du dividende démographique. De façon générale, les taux de fécondité restent encore élevés en Afrique centrale et les décideurs devraient continuer à faire des efforts pour les faire baisser en s'attaquant aux différents déterminants de la fertilité recensés dans ces pays et qui sont liés au contexte socio-culturel et économique, à savoir, entre autres, l'indépendance financière des femmes, les conflits armés, l'éducation et le planning familial. Il est à noter que, pour certains pays peu peuplés mais relativement riches de la sous-région, la baisse de la fécondité et le dividende démographique qu'elle peut générer, ne constituent pas une condition prioritaire ou même nécessaire à mettre en place pour promouvoir la transformation structurelle des économies.

La situation nutritionnelle des enfants s'améliore de même que l'espérance de vie en bonne santé. De même, on assiste à une évolution du fardeau des maladies de celles qui sont transmissibles à celles qui sont non transmissibles, ce qui témoigne des progrès accomplis, sur le plan sanitaire, vers une prévention et un traitement plus efficaces des maladies. La pauvreté extrême a diminué dans la plupart des pays d'Afrique centrale, mais contrairement à la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne, les inégalités de revenus y sont en hausse. Des progrès ont également été enregistrés en matière d'égalité des sexes. Ainsi, tandis que le fossé homme-femme se réduit en Afrique centrale, sur les plans de la réussite scolaire et de la participation au marché du travail, il reste élevé en ce qui concerne l'accès aux emplois de niveau supérieur.

6



Messages clés

- **Accélérer la diversification économique, réduire la forte dépendance à la production et à l'exportation d'un nombre limité de matières premières peu ou pas transformées.** Les pays de la CEEAC doivent à tout prix réduire leur dépendance à un petit nombre de produits d'exportations faiblement transformés, s'ils ne veulent pas demeurer vulnérables à des chocs externes liés aux fluctuations de prix et de la demande de matières premières. Ces chocs sont en effet susceptibles de leur faire perdre, en quelques années, des décennies de progrès dans l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Il est donc très important qu'ils diversifient leurs bases de produits d'exportation et qu'ils favorisent leur industrialisation en mettant en place des industries manufacturières compétitives qui les feront grimper dans les chaînes de valeur ajoutée mondiales. L'Afrique centrale doit, en somme, mieux exploiter ses ressources naturelles, promouvoir une industrialisation verte, condition d'un développement soutenable, promouvoir et l'économie bleue et en tirer parti pour les pays qui ont des ressources maritimes importantes et développer des politiques de contenu local (Rapport économique sur l'Afrique (REA), 2015).
- **Améliorer la gouvernance, le climat des affaires, la compétitivité et la productivité.** La sous-région est en effet caractérisée par un niveau de compétitivité et un climat des affaires parmi les plus médiocres en Afrique. La gouvernance y est le premier obstacle à la hausse de la compétitivité et à l'amélioration du climat des affaires, d'où la nécessité de mettre en place des réformes profondes pour l'améliorer et attirer des investissements privés étrangers et domestiques. Sans une meilleure gouvernance, les jeunes porteurs d'idées novatrices n'auront jamais accès aux ressources leur permettant de créer des activités productrices pour favoriser l'émergence économique de la sous-région. L'ampleur des inégalités de revenu dans les pays de cette sous-région souligne aussi le besoin de politiques de redistribution plus efficaces en faveur des couches les plus pauvres. Il faudrait en effet que les populations les plus pauvres puissent bénéficier d'un minimum de revenu, d'éducation et de santé pour qu'ils puissent contribuer pleinement au développement de leurs pays. Il est aussi important d'investir dans les compétences et un capital humain qui soit en adéquation avec les objectifs d'industrialisation et d'émergence, ce qui implique que les programmes de formation doivent être adaptés aux

besoins des industries à promouvoir. Il convient notamment de développer les sciences, les technologies, les mathématiques et l'ingénierie.

- **Faire avancer l'intégration régionale, accélérer la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine** : L'intégration régionale est plutôt lente en Afrique centrale, alors qu'elle pourrait contribuer de manière significative aux objectifs de diversification et d'industrialisation des pays de la sous-région. Ces pays devraient mettre à profit la signature de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pour mettre en place les structures permettant à leurs économies de mieux exploiter la nouvelle donne tout en évitant les retombées négatives possibles.
- **Développer les infrastructures relatives au transport, à l'énergie et aux TIC**. L'énorme potentiel en ressources naturelles de la région Afrique centrale ne peut contribuer à l'émergence économique de la sous-région que s'il existe des infrastructures en quantité et en qualité suffisantes. L'exploitation du potentiel hydroélectrique de la CEEAC devrait permettre de produire l'énergie à bas coût requise pour l'émergence d'industries compétitives dans la sous-région. De meilleures infrastructures routières et ferroviaires devraient quant à elles permettre de réduire de façon significative les délais et les coûts de transport, favorisant ainsi l'intégration des marchés et la complémentarité des économies. Il est particulièrement important de développer les infrastructures relatives aux TIC pour faciliter les transactions et la communication et indirectement, la productivité et la compétitivité globales de l'économie dans un monde de plus en plus digitalisé.
- **Mieux gérer la transition urbaine**. D'ici 2035, la moitié environ de la population africaine vivra dans des zones urbaines, ce qui entraînera une demande considérable d'emplois, de services et d'infrastructures, tout en créant de nouvelles opportunités pour la croissance économique (REA, 2017). Les chaînes de valeur industrielles étant toujours dans un contexte géographique, il est important de planifier l'urbanisation de façon à rendre les villes fonctionnelles et interconnectées afin de soutenir des secteurs industriels spécifiques. Les politiques de gestion de l'espace et de développement urbain doivent être conçues de manière à ce que les futures cités soient des leviers pour améliorer les chaînes de valeur et la productivité plutôt que des zones de pauvreté et d'insécurité (REA, 2017). Il faudra en particulier tenir compte de la connectivité que requiert l'urbanisation rapide dans les politiques de développement des infrastructures, surtout des infrastructures routières.
- **Résoudre les crises sécuritaires transfrontalières au niveau régional**. Les crises sécuritaires transfrontalières font peser un sérieux risque sur les perspectives de croissance des pays d'Afrique centrale. En plus des coûts que ces conflits font peser sur les budgets des Etats, ils entraînent une dégradation de beaucoup d'indicateurs socio-économiques dans les régions touchées, réduisant parfois à néant des décennies de

progrès obtenus au prix de lourds sacrifices. De par leur nature, les solutions à ces crises ne peuvent être que régionales. L'Afrique centrale doit donc trouver des mécanismes régionaux pour mieux prévenir et, le cas échéant, résoudre efficacement ce genre de crises lorsqu'elles surviennent.

Bibliographie

- BAD (2011), Rapport sur le développement en Afrique 2011, <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Rapport%20sur%20le%20d%C3%A9veloppement%20en%20Afrique%202011.pdf>.
- BAD (2018), Perspectives économiques en Afrique centrale, https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/PER_2019Afrique_centrale.pdf.
- BAD, FAD (2014), Stratégie de la BAD en matière de capital humain pour l'Afrique (2014-2018), <https://www.afdb.org/fr/documents/document/afdb-human-capital-strategy-for-africa-2014-2018-48588>, consulté le 15 juillet 2019.
- Banque mondiale (2019), Indicateurs de développement dans le monde, <https://databank.banquemondiale.org/source/world-development-indicators>.
- Berry, A. (2008), Growth, employment and distribution impacts of minerals dependency: four case studies. *South African Journal of Economics*, 76, S148-S174.
- Bloom, David E., David Canning et Jaypee Sevilla (2003), *The Demographic Dividend: A New Perspective on the Economic Consequences of Population Change*, Santa Monica, CA: RAND.
- Bryceson, D. F. (2018). Artisanal gold rush mining and frontier democracy: Juxtaposing experiences in America, Australia, Africa and Asia, *THE PICK*, 31.
- CEA (2012). Les économies de l'Afrique centrale, <https://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/leseconomiedelafriquecentrale2012.pdf>.
- CEA (2015), Rapport économique sur l'Afrique : l'industrialisation par le commerce, <https://www.uneca.org/fr/publications/l%E2%80%99industrialisation-par-le-commerce>.
- CEA (2016), Indice d'intégration régionale en Afrique, https://www.integrate-africa.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/IIRA-Report2016_FR_web.pdf.
- CEA (2017), Rapport économique sur l'Afrique : l'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique, https://www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/ERA/ERA2017_Fr/era-2017_fr_fin_jun2017.pdf.
- CEA (2018), Trente-quatrième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) - Afrique centrale, <https://www.uneca.org/fr/ice34-ca>.

CEA (2018), Transformation structurelle, emploi, production et société - STEPS Cameroun 2018, <https://www.uneca.org/fr/publications/transformation-structurelle-emploi-production-et-soci%C3%A9t%C3%A9-steps-cameroun-2018>.

CEA, (à paraître), STEPS Gabon 2019.

Cadot, O., de Melo, J., Plane, P., Wagner, L., & Woldemichael, M. T. (2016), Industrialization and Structural Change: Can Sub-Saharan Africa Develop without Factories? *Revue d'économie du développement*, 24(2), 19-49.

CAIRN (2016), Planifier et organiser la diversification économique en Afrique centrale, <https://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2016-1-page-45.htm>.

Chinaka, M. (2016), Blockchain technology--applications in improving financial inclusion in developing economies: case study for small scale agriculture in Africa (Doctoral dissertation, Massachusetts Institute of Technology).

CNUCED (2013), Rapport sur l'investissement dans le monde, https://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/wir2013overview_fr.pdf.

CNUCED (2018), Rapport 2018 sur le développement économique en Afrique, https://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2018_fr.pdf.

CNUCED (2018). Industry 4.0 – the opportunities behind the challenge, https://www.unido.org/sites/default/files/files/2018-11/UNIDO_GC17_Industry40.pdf.

Cogneau, D. (1994), Crise et ajustement structurel en Afrique : enseignements de trois ans de recherche du groupement d'intérêt scientifique européen DIAL.

Dani Rodrik, 2016, "Premature deindustrialization," *Journal of Economic Growth*, Springer, vol. 21(1), p. 1-33, mars.

Demographic Dividend (2019) Rwanda. Disponible à l'adresse http://www.demographicdividend.org/country_highlights/rwanda/.

Dhillon, Ranu S. et Jonathan Phillips, 2015, "State capability and Rwanda's health gains," *The Lancet Global Health* 3(6): e308–e310.

Fomba Kamga, B., Mboutchouang, V. D. P., et Nkoumou Ngoa, G. B. (2016), Emplois atypiques et résultats sur le marché du travail au Cameroun, en République démocratique du Congo et au Tchad (No. 994930591502676). Organisation internationale du Travail.

Fox, L., Senbet, L. W. et Simbanegavi, W. (2016), Youth employment in Sub-Saharan Africa: challenges, constraints and opportunities, *Journal of African Economies*, 25(suppl_1), i3-i15.

Garrett, B. (2014), 3D printing: new economic paradigms and strategic shifts, *Global Policy*, 5(1), 70-75, <https://3dprint.com/105122/africa-economic-development/>.

FMI (2006-1), Does Economic Diversification Lead to Financial Development? Evidence from Topography, ([https://www.elibrary.imf.org/view/IMF001/01817-9781451862959/01817-9781451862959.xml?redirect=true](https://www.elibrary.imf.org/view/IMF001/01817-9781451862959/01817-9781451862959/01817-9781451862959.xml?redirect=true), *International Journal of the Economics of Business*, 19, 213-232.

Ishengoma, F. R. et Mtaho, A. B. (2014), 3D printing: developing countries perspectives, arXiv preprint arXiv:1410.5349.

Islam, M. A., Jantan, A. H., Hashim, H., Chong, C. W. et Abdullah, M. M. (2018), Fourth Industrial Revolution in Developing Countries: A Case on Bangladesh. *Journal of Management Information and Decision Sciences (JMIDS)*, 21(1).

Kinai, A., Markus, I., Oduor, E. et Diriye, A. (2017, novembre). Asset-based lending via a secure distributed platform, in *Proceedings of the Ninth International Conference on Information and Communication Technologies and Development* (p. 29), ACM.

Kobiané, J. F. et Bougma, M. (2017), Countries with Fertility Transitions in Progress, In *Africa's Population: In Search of a Demographic Dividend* (p. 113-129), Springer, Cham.).

Kuépié, M. (2016). Determinants of labour market gender inequalities in Cameroon, Senegal and Mali: the role of human capital and fertility burden. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 37(1), 66-82.

Le Duigou, A., Castro, M., Bevan, R. et Martin, N. (2016). 3D printing of wood fibre biocomposites: From mechanical to actuation functionality, *Materials & Design*, 96, 106-114.

Lee, C. et Mueller, J. (2019), Can Blockchain Unlock the Investment Africa Needs? *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, 12(3-4), 80-87.

Mbacké, C. (2017), The persistence of high fertility in sub-Saharan Africa: a comment, *Population and Development Review*, 43, 330-337.).

Nilsson, B. (2019), The school-to-work transition in developing countries, *The Journal of Development Studies*, 55(5), 745-764.

OEC (2019) Observatory of Economic Complexity (Observatoire de la complexité économique), <https://oec.world/en/>.

ONUDI (2018). Industry 4.0 –the opportunities behind the challenge., https://www.unido.org/sites/default/files/files/2018-11/UNIDO_GC17_Industry40.pdf.

Organisation mondiale de la Santé (2018), Principaux repères (Detail): Maladies non transmissibles, Disponible à l'adresse <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/noncommunicable-diseases>.

Page, J. (2018) The road not taken: Structural change in Africa reconsidered, in Coulibaly, B. (2018) Foresight Africa: Top priorities for the continent in 2018.

Ponzo, M. 2012, "On-the-job search in the Italian labour market: an empirical analysis".

Steyrer, B., Woess, J., Koddenberg, T. et Mundigler, N. (2015), 3D printing and wood. *Pro Ligno*, 11(4), 144-149.

Schwab, K. (2017), La quatrième révolution industrielle, Dunod.

Sène, A. (2017), Évolution de la fécondité et enjeux de développement, *Population & Avenir*, 735(5), 15-17. doi:10.3917/popav.735.0015.

Smith, R. (2013), The end of competitive advantage: How to keep your strategy moving as fast as your business, *Research-Technology Management*, 56(5), 64.

Tripoli, M. et Schmidhuber, J. (2018), Emerging Opportunities for the Application of Block-chain in the Agri-food Industry. FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et CICDD (Centre international de commerce et de développement durable) : Rome et Genève. Licence: CC BY-NC-SA, 3.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2015. Imprimé sur du papier sans chlore.